

ADMINISTRATION
REDACTION, PUBLICITE, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURES, 10
SAINT-ETIENNE

Quatre lignes / 59-92 59-94
Téléphoniques / 59-93 59-95

BUREAUX ET PUBLICITE
PARIS, 18, Rue Richelieu
Téléphone : Richelieu N° 39-67 et 39-58
LYON, 28, quai Anagnin - Tél. Mouton 86-19
ROANNE, 14, cours de la République - Tél. 22-35
LE PUY, 35, place du R-oui - Téléphone 4-23
VIENNE, 3, rue Teste-du-Tailleur - Téléphone 3-98
BEVERLY, 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 8-94

La publicité est reçue également à Paris et à Saint-Etienne, à l'Agence Havas, à Lyon, à l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie.

La Tribune

REPUBLICAINE

1939 - 41^e Année - N° 37

50 centimes

LUNDI
6
FÉVRIER

LUNE : D. Q. le 11. A. 4 h. 12
Heure normale

SOLEIL : L. 7 h. 18. C. 16 h. 52.

Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus

Compte de Chèques Postaux : Lyon 54-45

LA GUERRE DES DEUX ESPAGNES

Les troupes franquistes sont entrées à la Seo d'Urgel et à Figueras



Des miliciens réfugiés en France font la corvée de soupe. Ils sont encadrés par des soldats. (Photo Rol.)

Pergignan, 5 février. Ce matin, vers 4 heures, l'artillerie nationaliste a bombardé la Seo d'Urgel, vers laquelle les troupes ont ensuite avancé sans rencontrer de résistance.

Depuis hier, en effet, la majeure partie de la population s'est réfugiée en Andorre.

D'après les nouvelles parvenues de ce pays, l'armée nationale a pénétré à 8 h. 30 dans la Seo d'Urgel sur laquelle tiraient les canons gouvernementaux.

Le bruit court de la prise de Figueras

Pergignan, 5 février. Le bruit court, à Perpignan, que les troupes nationalistes espagnoles seraient entrées à Figueras.

Les troupes de Franco contrôlent toutes les communications dans le secteur des Pyrénées

Burgos, 5 février. Les opérations de ce matin ont tendu à rectifier le front nationaliste à la hauteur de Gérone. Depuis la dernière avancée, la pénétration marquée trois saillants profonds sur Berga, Ripoll et Gérone, alors que, en dehors de ces saillants restait à l'adversaire des points se trouvant à une dizaine de kilomètres en arrière de l'avance nationaliste.

C'est ainsi que s'était formée une grande poche dans le secteur massif de Montseny, bien que celui-ci ait été dépassé largement dans toutes les directions. L'avance d'aujourd'hui a réduit cette poche.

Le nouveau front de Gérone est porté aux environs de Palamos et de Llabanet. De Vich à Berga le front rectifié sur des positions solides, contrôle presque toutes les communications du secteur des Pyrénées. Dans les autres secteurs, l'avance se poursuit avec ardeur.

La médiation du gouvernement anglais n'a pas été demandée

Londres, 5 février. Les milieux officiels britanniques démentent la nouvelle selon laquelle le gouvernement anglais aurait demandé au gouvernement de Londres d'intervenir auprès des Espagnols en vue de conclure la paix entre les deux parties au conflit espagnol.

Déclaration de M. del Vayo

Pergignan, 5 février. M. del Vayo, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, a fait à l'envoyé spécial de l'« Populaire », les déclarations suivantes :

« Je garde intacte mon espérance, nous avons encore de vastes territoires, des centaines de milliers de soldats et rien ne pourra bannir la République de nos cœurs, ni des cœurs de l'immense majorité de notre peuple héroïque. Elle finira par vaincre. »

Mais vous pourriez dire, ajouta-t-il, quelle angoisse j'éprouve pour l'avenir de l'Europe, pour l'avenir de la France. Je suis fatigué de faire le prophète et de voir se réaliser les terribles événements que je sentais venir. Puisse-t-on ne pas voir une fois de plus se justifier mes craintes de vous donner rendez-vous dans six mois... »

Un nouvel exode des populations catalanes

Le Perthus, 5 février. (De l'envoyé spécial de l'agence Havas) :

Le nouvel exode des populations catalanes qui s'est réalisé pendant quelques heures, cette nuit, a repris, ce matin, à l'aube.

Une partie de ceux qui passent, actuellement, la frontière, attendent depuis plusieurs jours, à la jonction, le moment de partir pour la France ; d'autres arrivent de la région même de Figueras, les vêtements loqueteux, le visage ravagé par l'insomnie et l'épuisement ; certains, mais en petit nombre, étaient encore, il y a quelques jours, dans la région de Gérone.

Dix notaires ont été assassinés à Barcelone

Burgos, 5 février. On apprend maintenant que dix notaires de la Chambre des Notaires de Barcelone ont été assassinés, avant l'occupation de la capitale catalane par les troupes nationalistes.

M. Herriot ne sera pas candidat à l'Élysée

Paris, 5 février. Un de nos confrères publie une interview de M. Herriot, prise dans le train qui émanait le président de la Chambre à Lyon.

M. Herriot évoque ses souvenirs de professeur :

« Dans ma classe, dit notamment M. Herriot, il y avait Robert Cru, un de vos confrères journalistes, ainsi que Laurent Vibert, sujet d'élite, qui décrocha le prix d'honneur au concours général. »

« Il y avait aussi, cela vous ne l'ignorez sans doute pas, Edouard Daladier. »

« Une question alors me brûla les lèvres, poursuis notre confrère, j'hésitais un instant et lentement à voix basse : »

« M. Daladier était-il un bon élève ? »

« Oh ! excellent, reprit M. Herriot. Il a grandement honoré la Faculté de Lyon en passant son agrégation d'histoire avec éclat. Quelquefois, voyez-vous, lorsqu'au parlement je l'aperçois au banc du gouvernement et qu'il est en train de débiter un projet avec fougue, je ne puis m'empêcher de songer à l'élève de jadis, tel qu'il m'apparaissait à son petit banc de notre classe. »

« Et, dit alors M. Herriot, si vous venez me voir un jour à Lyon, je pourrai vous montrer les notes, ainsi que les versions latines et les dissertations d'Edouard Daladier. J'ai gardé soigneusement bon nombre de copies de mes meilleurs élèves de cette époque. »

« Mais, demandai-je au président, avez-vous connu cet élève Ampère quelques années plus tard, quelques années avant qu'il ne devienne ministre ? »

« Justement, reprit l'homme d'Etat. La vie vous avouera, à de ces bizarreries. Il y avait là un tout jeune surveillant au tant dit, aux cheveux très noirs. Ce professeur en second, n'était autre que M. Pierre Laval. »

« C'était croyez-vous, le bon temps dit M. Edouard Herriot. »

Et, M. Herriot ajouta, avec un regard plein de malice : « maintenant, chaque jour un peu plus le latin et le grec, et que je finirai même par ne plus connaître le français. »

Tandis que M. Herriot me faisais cette déclaration empreinte d'une modestie excessive, je ne pus m'empêcher de songer à son chef d'œuvre, la « Forêt normande » et à son « Bethoven », ainsi qu'à son récent ouvrage sur Lyon.

En quittant M. Herriot, bien qu'il ait été décidé dès le début de l'entretien que la conversation ne prendrait aucune allure politique, je risquai :

« On dit, depuis quelques jours, M. le président, que vous n'êtes pas candidat à l'Élysée. Cela est-il possible ? »

« Vous pouvez, conclut M. Herriot, continuer à croire ce que vous voulez, l'assurance, est parfaitement exacte. »

M. Mussolini préciserait ses revendications dans un mémorandum adressé aux chancelleries

Le Führer en profitera-t-il pour poser officiellement la question des colonies ?



Le Grand Conseil fasciste s'est réuni samedi soir à Rome. — Une vue prise au cours de la séance. (Photo France-Press)

Paris, 5 février. M. Mussolini n'a pas parlé, hier, comme on s'y attendait au Grand Conseil fasciste. On croit savoir que le Duce renoncera à formuler ses revendications dans un discours. Mme Geneviève Tabouis écrit à ce sujet dans l'« Europe » :

« On s'attendait à ce que le Duce adresse demain lundi ou mardi, une sorte de mémorandum, par la voie diplomatique, aux grandes chancelleries, mémorandum dans lequel il exposerait ses revendications. Naturellement, il ne s'agit là que de présomptions. Mais nous avons enregistré, hier soir, cette réaction dans divers capitales. Nous la donnons comme telle. »

En même temps, une nouvelle nous parvenait de Berlin, qui nous a paru assez curieuse : par un communiqué officieux de la Wilhelmstrasse, le Reich rappelle que ses revendications coloniales consistent essentiellement dans le retour de ses anciennes colonies qui lui ont été arrachées en 1919, et non dans une sorte de redistribution générale des matières premières, comme semblait l'indiquer la presse britannique ces temps derniers.

Certains se demandaient alors, hier soir, si — comme nous l'avons annoncé si souvent — le Reich ne va pas profiter du mémorandum italien sur ses revendications pour y joindre les siennes.

M. Chamberlain a fixé en octobre la date des prochaines élections

Londres, 5 février. Selon le « Sunday Chronicle », M. Chamberlain a fixé en octobre prochain, la date des prochaines élections générales.

Le premier ministre croit être à même, à ce moment, d'annoncer la supériorité de la Grande-Bretagne sur l'Allemagne, en armements et en avions. La renouveau commerciale, l'élaboration complète de tous les plans de défense passive, la restauration de la prospérité agricole, la certitude de l'approvisionnement en produits alimentaires en cas de guerre est assurée.

Un discours de M. Sarraut à la Sorbonne

Paris, 5 février. La Société amicale de prévoyance de la Préfecture de police a tenu ce matin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sa 56^e assemblée générale.

Des discours ont été prononcés, notamment par M. Langeron, préfet de police, et M. Sarraut, ministre de l'Intérieur.

M. Sarraut a exalté l'œuvre de l'Amicale, puis il a examiné le problème des étrangers.

Le ministre de l'Intérieur a examiné les mesures prises pour assurer le filtrage aux frontières et endiguer le flot des immigrants.

« Mais, a-t-il ajouté, la France ne veut pas renoncer à l'esprit de libéralisme et d'humanité qui est l'un des plus nobles et des plus illustres aspects de son génie. »

M. Sarraut a terminé en faisant un large appel à l'union de tous les Français.

« La paix intérieure, a-t-il dit, reste toujours la meilleure garantie de la paix sur les frontières. Depuis l'après-midi de septembre, un grand pas a été fait vers cette union inébranlable de la nation française. »

« Le gouvernement que préside avec tant d'énergie et clivoyant patriotisme mon éminent ami, le président Daladier, est décidé à poursuivre sans se laisser détourner de sa route, cette réconciliation totale de la France avec elle-même. »

La police allemande est sévère pour les automobilistes

Berlin, 5 février. Quatre mille trois cent sept permis de conduire ont été retirés en 1938, à cause de : « Tendance à l'ivrognerie. »

Le nombre total des retraits de permis atteint 9 069, en raison de différents délits. D'autre part, la délivrance de permis de conduire a été refusée dans 4 662 cas. La statistique officielle ne fait pas mention des permis retirés aux juifs, en vertu d'un décret récent.

Coupé en deux par un train

Compiègne, 5 février. Hier soir, en gare de Compiègne, M. Auxenfans Gaston, âgé de 42 ans, demeurant à Biemont (Oise), s'étant engagé sur les voies au moment où arrivait un express a été, au grand effroi de quelques témoins, happé par le train et traîné sur une certaine distance. On le retrouva littéralement coupé en deux.

M. Anatole Deibler est décédé

Paris, 5 février. M. Anatole Deibler est décédé en quelques secondes, l'autre matin, dans le métro. Grand distributeur de mort subite, on pourrait croire qu'il avait pris ses précautions pour disparaître à son tour dans le minimum de temps, sans avoir à subir les douleurs de la maladie et les affres des derniers moments.

Auxiliaire précieux de la justice, M. Anatole Deibler avait un abord tranchant qui en imposait. Ses hautes œuvres ont été publiées dans les journaux au fur et à mesure qu'il les commettait, mais personne ne se chargera de les réunir en volumes...

Monsieur de Paris — on l'appelait parfois ainsi suivant une vieille tradition — avait le privilège d'exercer ses fonctions en France et en Afrique du Nord. Une seule fois, il fut appelé à l'étranger où sa réputation l'avait précédé.

On sait que chez les Belges, la peine capitale, quoique inscrite dans le Code pénal, n'est jamais appliquée. Chaque fois qu'elle est prononcée par les assises, le souverain, usant de son droit de grâce, la commue en celle des travaux forcés à perpétuité.

Or — c'est notre ami de Bruxelles, M. de Keteleer Watel qui nous fournit ce détail — au cours de la dernière guerre, un sous-officier d'artillerie fut condamné à mort pour un vilain crime de droit commun. Une mesure de grâce en cette conjoncture eût été considérée par l'opinion publique comme une faiblesse, et, à son grand regret, le bon roi Albert laissa la justice suivre son cours.

C'est à Fumes, en Flandre occidentale, sur la petite portion du territoire encore tenu par la vaillante armée de nos alliés, que vers la mi-mars 1918, eut lieu l'exécution, cependant que les Allemands bombardaient copieusement la région. M. Anatole Deibler, aux bons offices de qui le gouvernement avait fait appel, vint avec sa machine et ses aides procéder à la funèbre opération.

Mais, contrairement à son habitude, notre exécuteur se montra visiblement ému. Et à un officier qui lui demandait la raison de son trouble, il répondit : « Le malheureux qui vient d'expirer ressemble étrangement à mon propre fils, actuellement soldat devant l'ennemi... »

Jacques CHOLET.

UNE DÉCLARATION DE LORD DE LA WARR

Paris, 5 février. Avant de quitter Paris pour Londres, lord de la Warr, président du « Board of Education », a fait une déclaration à l'agence Havas :

« Il est très encourageant, a-t-il dit, de trouver en France et en Angleterre le même esprit de confiance grandissante, confiance qui s'inspire moins de considérations extérieures que de la grande conscience que nous avons de nos propres réserves de forces. »

« Les Anglais sont heureux lorsqu'ils jettent un regard par-dessus la Manche, de voir que leurs amis français, déterminés, comme eux à maintenir la paix, sont également déterminés à être forts et unis, afin de résister aux menaces et à l'agression. »

MORT DE SIR HENRY DETERDING

La Haye, 5 février. On apprend le décès, à St-Moritz, à l'âge de 72 ans, de sir Henry Deterding, ancien directeur général de la Royal Dutch.

Sir Henry Deterding, fils d'un manufacturier et orphelin dès l'âge de 6 ans, était entré dans une grande banque d'Amsterdam avant de s'embarquer pour les Indes Néerlandaises, où il devait remettre en ordre les comptes de la succursale de cette banque.

Ce fut là, disait-il à ses confidents, qu'il apprit à jongler avec les chiffres et à ramener à leur plus simple expression les situations les plus embrouillées.

En 1896, sir Deterding offrit ses services à la « Dutch Petroleum Company » dont il devait devenir le directeur général en 1901. C'est alors que commença la partie véritablement internationale de sa carrière.

Il coordonna les activités de la compagnie pétrolière hollandaise et anglaise et se trouva avoir sous son autorité quelques 40 000 employés, dont 6 000 en Grande-Bretagne.

En 1903, sir Henry Deterding devait causer une grande inquiétude aux milieux financiers hollandais en exprimant l'opinion que la Hollande devrait abandonner son étalon-or.

La vie du célèbre financier se partageait entre Londres, où il faisait de longs séjours, et La Haye et Amsterdam, où il se rendait chaque année à Saint-Moritz où il passait au moins un mois, en compagnie de ses deux filles qu'il avait eues de son second mariage avec Lydia Pavlovna, fille du général Koulikovarov, en 1922.

En 1936, il avait divorcé pour épouser une jeune Allemande.

C'est en 1936 également qu'il avait manifesté le désir de cesser, à la fin de l'année, ses fonctions de directeur général de la Royal Dutch.

Dans les milieux financiers internationaux, sir Henry Deterding passait pour un chateaux avoué de la théorie de la monnaie dirigée : « La richesse d'un pays, disait-il, n'est pas la richesse que représente les lingots d'or entassés dans une cave, mais la richesse que crée le travail. »

Chose curieuse, ce grand financier est mort d'une crise cardiaque.

Au Jour le Jour

Paris, 5 février. M. Anatole Deibler est décédé en quelques secondes, l'autre matin, dans le métro. Grand distributeur de mort subite, on pourrait croire qu'il avait pris ses précautions pour disparaître à son tour dans le minimum de temps, sans avoir à subir les douleurs de la maladie et les affres des derniers moments.

Auxiliaire précieux de la justice, M. Anatole Deibler avait un abord tranchant qui en imposait. Ses hautes œuvres ont été publiées dans les journaux au fur et à mesure qu'il les commettait, mais personne ne se chargera de les réunir en volumes...

Monsieur de Paris — on l'appelait parfois ainsi suivant une vieille tradition — avait le privilège d'exercer ses fonctions en France et en Afrique du Nord. Une seule fois, il fut appelé à l'étranger où sa réputation l'avait précédé.

On sait que chez les Belges, la peine capitale, quoique inscrite dans le Code pénal, n'est jamais appliquée. Chaque fois qu'elle est prononcée par les assises, le souverain, usant de son droit de grâce, la commue en celle des travaux forcés à perpétuité.

Or — c'est notre ami de Bruxelles, M. de Keteleer Watel qui nous fournit ce détail — au cours de la dernière guerre, un sous-officier d'artillerie fut condamné à mort pour un vilain crime de droit commun. Une mesure de grâce en cette conjoncture eût été considérée par l'opinion publique comme une faiblesse, et, à son grand regret, le bon roi Albert laissa la justice suivre son cours.

C'est à Fumes, en Flandre occidentale, sur la petite portion du territoire encore tenu par la vaillante armée de nos alliés, que vers la mi-mars 1918, eut lieu l'exécution, cependant que les Allemands bombardaient copieusement la région. M. Anatole Deibler, aux bons offices de qui le gouvernement avait fait appel, vint avec sa machine et ses aides procéder à la funèbre opération.

Mais, contrairement à son habitude, notre exécuteur se montra visiblement ému. Et à un officier qui lui demandait la raison de son trouble, il répondit : « Le malheureux qui vient d'expirer ressemble étrangement à mon propre fils, actuellement soldat devant l'ennemi... »

Jacques CHOLET.

La Semaine parisienne

Paris, 5 février. N'allez pas demander à une jeune femme si elle a mis son pantalon. Elle vous répliquerait du tac au tac, en vous disant : « Idiote ! me prenez-vous pour un grand maître ? » Car ce ne serait pas votre question plus qu'indiscret qui lui ferait vous répondre verbeusement, mais ce mot malencontreux de pantalon qui évoquerait pour elle une chose ridicule et, pour tout dire, une horreur !

Une élégante moderne peut fort bien avoir le chair de poule et tomber dans une attaque de nerfs, à la seule pensée qu'un mari rétrograde pourrait l'obliger à adopter cet accessoire périmé. Non, mille fois non, la femme d'aujourd'hui ne porte plus le pantalon, mais la culotte, « fermée » si l'on veut, une culotte en soie qui remplit fort bien son emploi.

D'ailleurs, messieurs, vous ne l'ignorez pas, et si vous parlez maladroitement de pantalon, c'est culotte que vous voulez dire. Il ne s'agit que de s'entendre, et c'est à nous de réaliser l'expression de nos contemporains pour cet objet cocoon, disgracieux, témoin d'un autre âge, et dont les aventures burlesques ont défrayé la chronique de nos pères. Et même lorsqu'il était de mode de s'en affubler, bien des femmes rompaient avec lui à leurs risques et périls.

Je me souviens avoir lu quelque part que l'impératrice Joséphine n'en portait pas. Dans son riche trousseau qui comptait 500 chemises — elle en changeait deux fois par jour — 148 paires de bas de soie blanche, 32 de soie rose et 18 de couleur chair, on ne trouvait que deux pantalons de soie « pour monter à cheval ». C'est bien dire qu'à la cour comme à la ville, Joséphine ne tenait pas pour indispensable d'emprisonner ses impérialement assises dans une double gaine, si fin que pût en être le tissu.

Et encore, à cette époque, le pantalon n'épousait pas cette forme disgracieuse qu'il eut sous la Restauration, quand il descendait jusque sur la chaussure qu'il recouvrait de ses volants, et que, serré à la cheville, il bouffait sur le mollet comme une vulgaire culotte de zotave.

Mon confrère P. Dy, dont la compétence en la matière est reconnue, a écrit il y a une trentaine d'années — un peu par gaucherie, dit-il — l'histoire de cette partie du costume féminin. Il s'est plu à rappeler que la seule grande dame du Premier Empire qui ne pouvait se passer d'un pantalon, était la reine Hortense. Nous venons de voir comment Joséphine se comportait à cet égard, et nous serons peut-être amenés à penser que Napoléon acceptait assez volontiers cette habitude, en notant, d'après Frédéric Masson, que Marie-Louise, comme Joséphine, avait répudié le pantalon. On en trouve la preuve dans ses « carnets de voyage ». En 1810, en pleine lune de miel, ou presque, l'impératrice accompagna Napoléon dans une excursion. En route de Cherbourg, elle monta à bord du « Charlemagne ». Malheureusement, ni la « fille des Césars », ni les marches étaient si habiles la précaution élémentaire de mettre un pantalon... Mais passons la plume à Marie-Louise : « Nous montâmes, écrit-elle, à bord du « Charlemagne », mais pour y parvenir, il fallait avoir du courage. L'escalier ressemblait à une échelle, et dans les marches étaient si hautes qu'il fallait les monter avec le genou ; il se joignait à cela assez de vent pour accasionner des accidents assez désagréables. Je suis sûre que nous avons montré nos... jambes à ces messieurs. Aussi me suis-je bien promis de ne plus monter sur un vaisseau de guerre sans me mettre un pantalon... »

Les personnages qui grimpaient à bord derrière l'impératrice et les dames de sa suite, leur pardonneront de grand cœur cette négligence, et bien loin d'en perdre la vue, ils ouvriront au contraire de grands yeux, sans toutefois se vanter auprès de l'Empereur de ce qu'ils avaient contemplé.

La même scène se passant en 1939 ne révélerait rien d'autre aux curieux que ce qu'ils peuvent apercevoir à loisir dans la rue. C'est à peine si les robes maintenant atteignant le genou, et les femmes ne se soucient plus de cacher leurs jambes. Il faut même le regretter parfois, car elle ne sont pas toutes assorties par la nature de ce côté-là, et ce sont toujours les plus mal tournées qui montrent le plus volontiers ce qu'elles devraient cacher.

Mais l'abandon des robes rasant le sol et des volumineux dessous, même soyeux, qui alourdissaient la marche de nos aïeules, a donné, il faut le reconnaître, une allure juvénile à la silhouette féminine. Quelle figure ferait le pantalon sous une jupe de quarante-cinq centimètres ? C'est ce qui a généralisé l'usage de la culotte, que l'on porte si courte que rien ne décelé sa présence. Mais ainsi elle conserve à la féminité une allure charmante, mystérieuse, et qui se force à traverser les siècles et dont elle ne pourra jamais se passer.

Gabriel BAUGE.

LA « DANSEUSE SANS OS »

Enfin, la nièce de la reine d'Angleterre va pouvoir épouser le jeune homme qu'elle aime

Londres, 5 février. La propre nièce de la reine Elizabeth d'Angleterre, miss Cécile Bowes Lyon avait vu, en 1936, son plus cher espoir contrarié. Son fiancé, M. Kenneth Harrington, jeune industriel fraîchement diplômé de collège, avait joyeusement rompu :

« Non, dit-il, je ne puis garder votre parole. La nièce de la reine ne peut épouser un petit industriel de non-espèce. »

« Mais je vous rends votre promesse, mais je vous laisse la mienne, si un jour les circonstances le permettent... »

En vain miss Cécile Bowes Lyon insistait-elle :

« Mais je n'ai qu'une toute petite dot et je ne puis vivre qu'avec vous ; je le regrette, vous êtes d'abord la nièce de sa majesté et la fille de lord Glamis. »

Et la rupture se fit. Les jeunes gens, la mort dans l'âme, cessèrent de se revoir. Or, l'an dernier, après d'innombrables efforts, la jeune miss Cécile se voyait promise à la tête d'une grosse compagnie de textile britannique :

« Son tour doit venir à lui aussi, alors, disait-elle à ses amis. »

Et le tour de M. Harrington vint en effet : le jeune homme occupa bientôt un poste considérable dans une entreprise londonienne travaillant pour la défense. Il a rappelé à miss Cécile sa promesse et, comble :

« La mienne je vous l'ai gardée toujours. »

C'est ainsi que le jeune couple, dignes héros d'un roman anglais ancien médité, convolera bientôt, démontrant une fois encore, dises les chroniqueurs britanniques, que l'amour est le plus fort !

Dramatique suicide d'une riche Américaine

Nice, 5 février. Il y a environ une semaine arrivait dans un hôtel de Saint-Paul-de-Vence, une riche Américaine, miss Leona Labold, née le 25 mars 1887, à Portsmouth (Ohio), où elle est domiciliée au numéro 83 de la Quatrième rue. Elle était en France depuis le 10 janvier, jour où elle débarqua à Cherbourg du paquebot « Aquitania ». Miss Labold avait amené sa voiture et elle visita ainsi diverses villes de France avant de venir se fixer à Saint-Paul-de-Vence, où elle mena une vie des plus nomades ; mais, hier après-midi, elle s'est suicidée de façon tragique.

La désespérée se donna tout d'abord un coup de couteau dans le creux de l'estomac, et voyant sans doute que la mort ne venait pas assez vite elle s'étrangla avec la ceinture de son peignoir.

On ignore les causes de cet acte de désespoir. Dans un porte-carte on trouva une lettre adressée à son père, où elle avait écrit ces mots : « En cas d'accident, prévenir M. Edward G. Daehan, National Bank Bldg., Portsmouth, Ohio. »

Perquisitions dans un journal autonomiste à Ajaccio

Ajaccio, 5 février. En vertu du décret 1938 punissant les menées ayant pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national, une perquisition a été opérée hier soir dans les bureaux du journal autonomiste « Muvra ». Divers documents ont été saisis.

Une matraque est trouvée chez les époux Catteau accusés du meurtre du postier Saisson

Lille, 5 février. On sait que le 3 décembre, à Lille, le postier Emile Saisson avait eu le crâne fracturé à la suite de coups portés par les époux Catteau, cabaretiers, qui furent arrêtés. Mais on n'avait pu trouver l'arme avec laquelle ils avaient assassiné leur victime. Or, au cours d'une perquisition à leur domicile, on vient de découvrir une matraque en caoutchouc qui pourrait fort bien avoir servi, le 3 décembre, à la sinistre besogne.

LES HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

A Clermont-Ferrand, malgré les prolongations, Saint-Etienne et Reims ne peuvent se départager : 0 à 0

Autre match nul : Montpellier-Cannes (0-0)

deux surprises : l'Excelsior et Rennes sont éliminés par le R.C. Roubaix et Nancy

Deux qualifications nettes : celles de Sète et du Racing

(De notre envoyé spécial)

Clermont-Ferrand, 5 février.

Dans la vaste arène du Stade municipal de Clermont-Ferrand, en présence d'une foule battant tous les records locaux, Saint-Etienne-Reims n'ont pu se départager.

120 minutes de jeu sans le moindre but, cela donne une idée de l'âpreté de la lutte ; on chercha à déjouer plutôt qu'à coordonner les efforts.

Ce fut une véritable partie de Coupe, palpitante par son incertitude, mais d'un niveau de jeu tout à fait ordinaire.

Devant un public comprenant une forte proportion de prolianes et ne demandant qu'à s'enthousiasmer Reims et Stéphanois s'empoignèrent soigneusement la lutte pour la possession du ballon fut imputoyable, trop même, cette ardeur désordonnée, la hantise du résultat empêchèrent le développement de phases classiques. Pas de buts, pas de shoots, il y eut peu d'occasions de vibrer, c'est dommage !

Le match dans son ensemble fut assez équilibré ; certes Saint-Etienne aurait davantage mérité la victoire que son adversaire, car sa supériorité territoriale, surtout après la pause fut évidente. Les « verts » cependant ne sauraient invoquer la malchance.

Les Reimois, agressifs pendant le premier quart d'heure, se rendirent vite compte qu'ils étaient moins forts et cherchèrent leur salut dans une défense vigilante, serrée, imputoyable, mais jouant crânement leur chance à chaque échappée.

C'est donc en défense rémoise qui se sortit victorieuse de son duel avec la ligne d'avant stéphanoise.

Pasquini, blessé, ne joua pas, il était remplacé à l'aile droite par Casy.

Dès le début du match les Champenois s'aperçurent que les ailiers de Saint-Etienne étaient faibles ; ils relâchèrent donc la surveillance qu'ils exerçaient sur les flancs pour la renforcer au centre.

Tax qui avait été catalogué l'ennemi public numéro 1 avait été gratifié d'un garde corps ; Verney ; comme celui-ci surveillait par trop bien, il fut remplacé par l'entraîneur, qui fut lui-même à son tour remplacé par Casy.

proximité du but. Hés, voulant les épauler et couvrant les machoires, pénétra un, deux, et parfois trois adversaires, mais invariablement finissait par se faire bouclier.

A droite, Casy paraissait inoffensif et Cabannes malgré tout son courage n'avait guère de champ libre.

Rien d'étonnant donc que Saint-Etienne n'ait pu réussir à tromper une défense adroite, mobile, courageuse où Vovard avait l'œil du maître, une promptitude de décision et un sens de la place tout simplement remarquables.

« Ah ! si nous avions eu les déboulés et les shoots de Pasquini ! », soupiraient après le match les Stéphanois.

Nous croyons, en effet, qu'il aurait marqué au moins un but.

Il ne faut pourtant pas rejeter la responsabilité du demi-échec sur le remplaçant Casy, il a fait son possible, ça n'a d'ailleurs pas été brillant, mais à part Tax ses camarades de l'attaque auraient eu beaucoup de mal à lui jeter la pierre.

Le reste de l'équipe stéphanoise a fonctionné normalement, Liense est peu à faire ; quelques fautes au passif de ses arrières, mais en regard beaucoup de bons arrêts ou renvois.

Peu de critiques également pour le trio intermédiaire, si Stella a dribblé expérimenté, Odry a fait une partie supérieure à la moyenne de ses ex-collecteurs.

Et Reims ? Les « leaders » de dernière division, ont une excellente formation ; une défense de tout repos avec Vovard, Frelin et Cathelain. C'est donc en défense rémoise qui se sortit victorieuse de son duel avec la ligne d'avant stéphanoise.

Pasquini, blessé, ne joua pas, il était remplacé à l'aile droite par Casy.

Dès le début du match les Champenois s'aperçurent que les ailiers de Saint-Etienne étaient faibles ; ils relâchèrent donc la surveillance qu'ils exerçaient sur les flancs pour la renforcer au centre.

Tax qui avait été catalogué l'ennemi public numéro 1 avait été gratifié d'un garde corps ; Verney ; comme celui-ci surveillait par trop bien, il fut remplacé par l'entraîneur, qui fut lui-même à son tour remplacé par Casy.

Dès le début du match les Champenois s'aperçurent que les ailiers de Saint-Etienne étaient faibles ; ils relâchèrent donc la surveillance qu'ils exerçaient sur les flancs pour la renforcer au centre.

Tax qui avait été catalogué l'ennemi public numéro 1 avait été gratifié d'un garde corps ; Verney ; comme celui-ci surveillait par trop bien, il fut remplacé par l'entraîneur, qui fut lui-même à son tour remplacé par Casy.

frôle la barre. Beck, par deux fois, sur les centres de la droite.

Vovard, plein d'à-propos, surgit au bon moment au cours d'une chute alerte près de ses buts. Quelques bons tirs de Cabannes et surtout de Tac rompent la monotonie du jeu qui a tendance à se cantonner au centre et voit un moment d'émotion pour les Stéphanois : Rolhion fait une mauvaise passe, Liense, l'avant-centre, Perpere intercepte, mais en voulant trop bien placer sa balle, il rate les buts alors que Liense était pris à contre-pied.

En deuxième mi-temps, St-Etienne beaucoup plus frais impose sa loi ; les Reimois, fatigués, paraissent se désinformer, mais très courageusement ils font front à l'orage. Vovard stoppe un boulet de Tax, un bon centre de Casy n'est pas exploité.

La pression stéphanoise est si forte que l'on a l'impression qu'inévitablement Reims va concéder un but, mais les minutes s'écoulent, n'apportant rien de positif, les Stéphanois s'obstinant à vouloir percer une défense intraitable. En vain, Beck vient tenter compagnie à Cabannes, au centre.

Mieux, sur une échappée des rouges, Rolhion veut faire une passe à son goal et concède bêtement un corner, bien tiré, il s'en fait, mais l'arbitre n'a pas vu la faute de Beck, mais il a vu celle de Cathelain, Beck vient tenter compagnie à Cabannes, au centre.

Cela déchaîne un beau chahut, l'arbitre reste inextinguible, Tax s'apprête à accomplir l'ultime formalité ; expédier la balle au fond de la cage de Vovard, quand tenaillé par les remords, le maître du jeu va consulter son juge de touce.

Le penalty est annulé et, au même coup, l'autorité de l'arbitre reçoit un coup fâcheux ; ce pauvre chevalier du sifflet n'est pas encore l'événement de son émotion que son factieux juge de touche lui signale un penalty d'un arrière rémois ; convaincu des inconvénients du penalty, notre arbitre refuse cette fois de siffler.

On note encore un bel arrêt de Liense sur un shoot sec et placé de Bataux.

Les équipes changent de camp, de part et d'autre on est harassé de fatigue, on ne peut plus courir, et on dispute moins la balle sans cesse, s'étirent eux-mêmes, laissant leur place à Casy et Beck. Cette suprême manœuvre échouera, seul Rich reste aussi énergique, en vain Stella et Odry poussent l'attaque, Vovard arrête tout net un shoot de Tax ; il est le même joueur réussit à déborder deux minutes avant la fin, mais il est placé sous un mauvais angle de tir et le portier remonte bloquera dans un instant.

LES RÉSULTATS

CLERMONT-FERRAND. — A.S. St-Etienne et F.C. Reims, 0 à 0, après prolongations.

PARIS. — R.C. Paris bat F.C. Mulhouse par 4 à 0.

FIVES. — R.C. Roubaix bat Excelsior R.T. par 4 à 2.

PARIS. — F.C. Sète bat F.C. Metz par 3 à 0.

LYON. — S.O. Sète bat Antibes F.C. par 3 à 2.

REIMS. — Nancy bat Stade Rennais par 1 à 0.

MARSEILLE. — A.S. Cannes et S.O. Montpellier, 0 à 0, après prolongations.

ROUEN. — O.L. Lillois bat Girondins B.F.O. par 2 à 1.

avec le bras d'un adversaire qui s'interpose. Vovard est battu ! non, car un des arrières arrêté avec la main. L'arbitre n'a pas vu la faute de Beck, mais il a vu celle de Cathelain, Beck vient tenter compagnie à Cabannes, au centre.

Cela déchaîne un beau chahut, l'arbitre reste inextinguible, Tax s'apprête à accomplir l'ultime formalité ; expédier la balle au fond de la cage de Vovard, quand tenaillé par les remords, le maître du jeu va consulter son juge de touce.

Le penalty est annulé et, au même coup, l'autorité de l'arbitre reçoit un coup fâcheux ; ce pauvre chevalier du sifflet n'est pas encore l'événement de son émotion que son factieux juge de touche lui signale un penalty d'un arrière rémois ; convaincu des inconvénients du penalty, notre arbitre refuse cette fois de siffler.

On note encore un bel arrêt de Liense sur un shoot sec et placé de Bataux.

Les équipes changent de camp, de part et d'autre on est harassé de fatigue, on ne peut plus courir, et on dispute moins la balle sans cesse, s'étirent eux-mêmes, laissant leur place à Casy et Beck. Cette suprême manœuvre échouera, seul Rich reste aussi énergique, en vain Stella et Odry poussent l'attaque, Vovard arrête tout net un shoot de Tax ; il est le même joueur réussit à déborder deux minutes avant la fin, mais il est placé sous un mauvais angle de tir et le portier remonte bloquera dans un instant.

On note encore un bel arrêt de Liense sur un shoot sec et placé de Bataux.

Les équipes changent de camp, de part et d'autre on est harassé de fatigue, on ne peut plus courir, et on dispute moins la balle sans cesse, s'étirent eux-mêmes, laissant leur place à Casy et Beck. Cette suprême manœuvre échouera, seul Rich reste aussi énergique, en vain Stella et Odry poussent l'attaque, Vovard arrête tout net un shoot de Tax ; il est le même joueur réussit à déborder deux minutes avant la fin, mais il est placé sous un mauvais angle de tir et le portier remonte bloquera dans un instant.

produit, dont le goal messin a été la victime.

Alors que l'équipe lorraine, qui n'était pas retournée au vestiaire, recevait quelques droites et aussi quelques reproches, Kappe, très abattu, pleurait et ses camarades s'employaient à le consoler, lorsque soudain un des dirigeants, qui n'était pas M. Hecquy, s'approcha et gifla le goal malheureux.

C'est passé à peu près inaperçu. Si l'on comprend fort bien la déception du supporter lorrain, on comprend moins sa réaction peu sportive.

APRES LES HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE

A l'issue des huitièmes de finale, disputés hier, la situation de la coupe de France se présente comme suit.

Division nationale. — Cinq qualifiés, deux possibles.

Deuxième division. — Un qualifié, deux possibles.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DEUXIÈME DIVISION

TOULOUSE. — Toulouse bat Aïes par 2-0.

NIMES. — Nîmes bat Nice par 3-1.

HAUTMONT. — Hautmont bat Boulogne par 3-0.

LE GUESNOY. — Charleville bat Longwy par 3-0.

TROYES. — Troyes bat Valenciennes par 2-0.

LE CLASSEMENT

1. Red Star, 22 matches joués, 35 p.
2. Reims, 23, 35 points.
3. Rennes, 21, 32 points.
4. Toulouse, 21, 29 points.
5. Nice, 22, 27 points.
6. Nancy, 20, 26 points.
7. Colmar et Charleville, 21, 24 p.
8. Mulhouse, 22, 23 points.
9. Boulogne, 24, 23 points.
10. Hautmont, 22, 22 points.
11. Alès, 21, 20 points.
12. Arras, 22, 20 points.
13. Girondins B.F.C. et Nîmes, 21, 18.
14. C.A. Paris, 21, 17 points.
17. Troyes, 22, 17 points.
18. Dunkerque et Longwy, 23, 17 p.
19. Valenciennes, 20, 16 points.
20. Montpellier, 23, 14 points.
22. Tourcoing, 22, 12 points.
23. Dieppe, 20, 11 points.

CHAMPIONNATS DE LA NIEVRE PREMIERE DIVISION

IMPHY. — S. C. Imphy (1) bat F. C. Nevers (1) par 5 à 0.

SAINT-DYR. — S. C. Saint-Dyr (1) bat F. C. Imphy (Juniors) par 3 à 1.

CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE PROMOTION

CHALON. — F.C. Lamarche et F.C. Chalonnais ont nul, zéro à zéro.

Dans l'Allier

Souigny augmente son avance

PREMIERE DIVISION

SOUVIGNY. — F.C. Souigny bat Stade Saint-Yorrais par 6 à 1.

Les locaux produisent, au cours de ce match, une très bonne impression et la ligne d'avant est brillante. Le stratège Arnefand sema souvent la panique parmi la défense adverse.

A la mi-temps, le score était de 3 à 0.

Après la reprise, le jeu fut plus équilibré, mais Souigny, malgré de vigoureuses interventions des solides Saint-Yorrais marqua trois nouveaux buts, tandis que leurs adversaires sautèrent l'honneur à la dernière minute.

Excellent arbitrage de M. Meurs.

LA PALISSSE.

LA PALISSSE. — A. S. St-Germain bat A. A. Lalapissa, par 4 à 3.

Les Lalapissais jouent trop contents, comme au match aller ; ils se laissent manœuvrer et bientôt le tableau d'affaires marque 3 à 0, puis marquent un troisième but sur corner. Peu avant le repos, Cusset réussit à vaincre le portier local.

Après la mi-temps, les « Vignarons » dominent, mais ne purent marquer davantage, tandis que les « Chiens Verts », par un deuxième but, réduisaient l'écart à la marque.

Excellent arbitrage de M. Meurs.

LE CLASSEMENT

1. S. C. Souigny, 6 matches joués, 26 points.
2. A. A. Lalapissa, 10 joués, 22 pts.
3. Stade Saint-Yorrais, 10 joués, 21 points.
4. J. S. Jaligny, 9 joués, 19 points.
5. (ex-æquo) A. S. Saint-Germain ; 10 joués, 18 pts ; S. C. A. Cusset ; 10 joués, 18 points.
6. F. C. Gannat ; 9 joués, 16 points.
7. S. A. S. Oméras ; 10 joués, 15 points.

A L'U.F.O.L.E.P. DE L'ALLIER

TROISIEME CATEGORIE

MOULLETS. — A. S. Moillet bat U. S. St-Désir, par 3 à 2.

Partie ardemment disputée. Bonne défense chez les visiteurs, mais les locaux furent bons réalisateurs et méritent leur victoire.

DURDAT. — A. S. Durdat bat A. S. Terjat, 4 à 2.

Les locaux dominèrent nettement une équipe courageuse, mais moins scientifique.

A la mi-temps, ils menaient par 2 à 0.

COMMENTRY. — Vilibret bat U. S. P. Commentry (2) par 3 buts à 1.

Vilibret présente une équipe très athlétique. Néanmoins, les locaux attaquent les premiers et dominent quelque peu. Le jeu devint égal par la suite, et se déroula au centre du terrain.

Les avant-visiteurs jouent constamment le hors-jeu, sans que l'arbitre intervienne. Au bout de 30 minutes de jeu, un coup franc est accordé aux visiteurs qui marquent : Vilibret, I. Commeny, O.

La mi-temps arrive sur ce score. Après les citrons, Commeny domine mais Vilibret joue toujours le hors-jeu et l'arbitre continue à ne rien voir. Sur hors-jeu flagrant, que l'arbitre refuse d'ajuster, Vilibret rentre un but, que l'arbitre accorde ! Commeny qui pourra !

Sur attaque vultueuse, Vilibret marque un beau but, ce qui porte la marque à 3 à 0 en faveur de Vilibret. Les locaux dominent à nouveau et parviennent à sauver l'honneur.

Les meilleurs furent, à Vilibret, les deux arrières, à Commeny le goal, Maillet et Vignier.

LE CLASSEMENT

1. J. O. Creusot, 13 joués, 21 points ;
2. U. S. Polonia Saint-Baller, 13, 16 ;
3. F. C. Chalonnais, 13, 14 ;
4. A. V. S. Auxerre, 12, 13 ;
5. U. S. Blanzay, 12, 12 ;
6. C. S. Auxerre, 11, 11 ;
7. C. S. Montceau-Orléans, 11, 11 ;
8. F. C. Lamarche, 10, 11 ;
9. F. C. Louhans, 13, 7 ;
10. F. F. Beaune, 10, 6 ;

MATCH INTERNATIONAL

DION. — F.C. Sochaux bat Servette, de Genève, par 2-1.

MATUHES AMICUX

LE GUESNOY. — J.O. Creusot (rés.) et C.A. Bourbonnais (1), par 4 à 5.

Partie ardemment disputée et indiscise jusqu'au coup de sifflet final.

Les locaux ouvrent le score mais les visiteurs ne tardent pas à égaliser et prennent même l'avance sur un but, ils menent au repos, par 2 à 1.

A la reprise, les Creusotins rentrent trois buts, presque coup sur coup, ce qui croient vainqueurs mais les Bourbonnais, dans un magnifique effort, remontent le score et arrachent le match nul que reflète bien dans l'ensemble la physiologie de la partie.

LE CLASSEMENT

1. Red Star, 22 matches joués, 35 p.
2. Reims, 23, 35 points.
3. Rennes, 21, 32 points.
4. Toulouse, 21, 29 points.
5. Nice, 22, 27 points.
6. Nancy, 20, 26 points.
7. Colmar et Charleville, 21, 24 p.
8. Mulhouse, 22, 23 points.
9. Boulogne, 24, 23 points.
10. Hautmont, 22, 22 points.
11. Alès, 21, 20 points.
12. Arras, 22, 20 points.
13. Girondins B.F.C. et Nîmes, 21, 18.
14. C.A. Paris, 21, 17 points.
17. Troyes, 22, 17 points.
18. Dunkerque et Longwy, 23, 17 p.
19. Valenciennes, 20, 16 points.
20. Montpellier, 23, 14 points.
22. Tourcoing, 22, 12 points.
23. Dieppe, 20, 11 points.

CHAMPIONNATS DE LA NIEVRE PREMIERE DIVISION

IMPHY. — S. C. Imphy (1) bat F. C. Nevers (1) par 5 à 0.

SAINT-DYR. — S. C. Saint-Dyr (1) bat F. C. Imphy (Juniors) par 3 à 1.

CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE PROMOTION

CHALON. — F.C. Lamarche et F.C. Chalonnais ont nul, zéro à zéro.

Dans l'Allier

Souigny augmente son avance

PREMIERE DIVISION

SOUVIGNY. — F.C. Souigny bat Stade Saint-Yorrais par 6 à 1.

Les locaux produisent, au cours de ce match, une très bonne impression et la ligne d'avant est brillante. Le stratège Arnefand sema souvent la panique parmi la défense adverse.

A la mi-temps, le score était de 3 à 0.

Après la reprise, le jeu fut plus équilibré, mais Souigny, malgré de vigoureuses interventions des solides Saint-Yorrais marqua trois nouveaux buts, tandis que leurs adversaires sautèrent l'honneur à la dernière minute.

Excellent arbitrage de M. Meurs.

LA PALISSSE.

LA PALISSSE. — A. S. St-Germain bat A. A. Lalapissa, par 4 à 3.

Les Lalapissais jouent trop contents, comme au match aller ; ils se laissent manœuvrer et bientôt le tableau d'affaires marque 3 à 0, puis marquent un troisième but sur corner. Peu avant le repos, Cusset réussit à vaincre le portier local.

Après la mi-temps, les « Vignarons » dominent, mais ne purent marquer davantage, tandis que les « Chiens Verts », par un deuxième but, réduisaient l'écart à la marque.

Excellent arbitrage de M. Meurs.

LE CLASSEMENT

1. S. C. Souigny, 6 matches joués, 26 points.
2. A. A. Lalapissa, 10 joués, 22 pts.
3. Stade Saint-Yorrais, 10 joués, 21 points.
4. J. S. Jaligny, 9 joués, 19 points.
5. (ex-æquo) A. S. Saint-Germain ; 10 joués, 18 pts ; S. C. A. Cusset ; 10 joués, 18 points.
6. F. C. Gannat ; 9 joués, 16 points.
7. S. A. S. Oméras ; 10 joués, 15 points.

A L'U.F.O.L.E.P. DE L'ALLIER

TROISIEME CATEGORIE

MOULLETS. — A. S. Moillet bat U. S. St-Désir, par 3 à 2.

Partie ardemment disputée. Bonne défense chez les visiteurs, mais les locaux furent bons réalisateurs et méritent leur victoire.

DURDAT. — A. S. Durdat bat A. S. Terjat, 4 à 2.

Les locaux dominèrent nettement une équipe courageuse, mais moins scientifique.

A la mi-temps, ils menaient par 2 à 0.

COMMENTRY. — Vilibret bat U. S. P. Commentry (2) par 3 buts à 1.

Vilibret présente une équipe très athlétique. Néanmoins, les locaux attaquent les premiers et dominent quelque peu. Le jeu devint égal par la suite, et se déroula au centre du terrain.

Les avant-visiteurs jouent constamment le hors-jeu, sans que l'arbitre intervienne. Au bout de 30 minutes de jeu, un coup franc est accordé aux visiteurs qui marquent : Vilibret, I. Commeny, O.

La mi-temps arrive sur ce score. Après les citrons, Commeny domine mais Vilibret joue toujours le hors-jeu et l'arbitre continue à ne rien voir. Sur hors-jeu flagrant, que l'arbitre refuse d'ajuster, Vilibret rentre un but, que l'arbitre accorde ! Commeny qui pourra !

Sur attaque vultueuse, Vilibret marque un beau but, ce qui porte la marque à 3 à 0 en faveur de Vilibret. Les locaux dominent à nouveau et parviennent à sauver l'honneur.

Les meilleurs furent, à Vilibret, les deux arrières, à Commeny le goal, Maillet et Vignier.

Tous les records battus au Stade Municipal de Clermont-Ferrand

La Commission de la Coupe de France, en désignant Clermont comme théâtre d'un huitième de finale de la Coupe, a été bien inspirée. Le but de propagande poursuivi a été largement atteint et l'on peut dire que le grand public clermontois est définitivement conquis par le jeu de la balle ronde.

D'ailleurs, ce public avait répondu en masse à l'appel des organisateurs. Dès 13 heures, le long de l'avenue de Beaumont, commença un long défilé de pèlerins prévoyants qui veulent avoir la bonne place, les tram sont déjà bondés et les voitures se suivent à intervalle réduit. De partout, des services de cars conduisent au parc Marcombes les fervents de l'ovale. Jamais, une manifestation sportive n'avait connu à Clermont un tel engouement et il est superflu de dire que tous les records de recette étaient pulvérisés dès 13 h. 30, et au coup d'envoi, on pouvait évaluer à plus de 10.000 les spectateurs présents.

A Clermont-Ferrand, tous les records de recettes ont été pulvérisés à l'occasion du match Saint-Etienne-Reims

Plus de 10.000 spectateurs donnèrent une recette de 51.000 francs. Le record précédent était détenu depuis l'an dernier par un autre match de Coupe : Nice-Le Havre, 55.000 francs.

Et, comme ce public était ébloui, comme il est toujours insatiable de ce qui fait son bonheur, comme en outre il régnait une température printanière, chauffée par un joyeux soleil qui mettait en relief la chaîne des Dômes qui sert de toile de fond au cadre du stade Ph. Marcombes, beaucoup souhaitaient déjà à la mi-temps, alors que le score était vierge, de voir le temps réglementaire arriver sur un score négatif afin de bénéficier du « rabot » des prolongations. Ce souhait sera exaucé.

Alors ! Clermont est sûr pour le football. A quand la constitution d'une formation « Pro » ?



Le match de Coupe Saint-Etienne-Reims à Clermont-Ferrand. — CABANNES : bien lancé BECK, que l'on voit à droite en pleine action, mais VOVARD est placé, arrêtera !

MOULINS ET DECIZE TRIOMPHENT EN LIGUE D'AUVERGNE

Vauzelles ayant également gagné le classement n'est pas modifié

MOULINS. — A. S. Moulinaise bat A. S. Nérienne par 3 à 2.

— A. S. M. (2) bat A. S. N. (2) par 6 à 2.

D'entrée l'attaque. Après plusieurs combinaisons de la meilleure facture presca coup sur coup, le goal local doit concéder deux buts.

Mais les Assisistes n'entendent pas se laisser écraser et s'organisent. Sur une belle action personnelle de Follès, Thiers qui joue avant-centre et qui tout le long de la partie a fait une partie digne de sa réputation, marque le premier but pour son équipe. Nérès, 2 ; Moulin, 1.

Jusqu'à la mi-temps, malgré une pression continue des locaux, plus rien ne sera marqué.

Reims en jeu, même pression moulinaise et sur un coup franc tiré superbement par Grélier, Moulin égalise.

Les corners vers les buts visiteurs se succèdent et sur l'un d'eux, Thiers, une seconde fois, inscrit un autre but. Moulin, 3 ; Nérès, 2.

Le jeu continue plus rapide et aussi plus dur, mais l'arbitre est à la hauteur de sa tâche. La fin arrive sur ce résultat.

LA MACHNE. — Decize bat La Machne par 3 buts à 1.

C'est par un temps splendide et de bon vent que se déroula ce match. Les deux équipes se disputèrent un match très intéressant, mais l'arbitre fut très ferme et les locaux furent très contents de leur victoire.

Les locaux produisent, au cours de ce match, une très bonne impression et la ligne d'avant est brillante. Le stratège Arnefand sema souvent la panique parmi la défense adverse.

A la mi-temps, le score était de 3 à 0.

Après la reprise, le jeu fut plus équilibré, mais Souigny, malgré de vigoureuses interventions des solides Saint-Yorrais marqua trois nouveaux buts, tandis que leurs adversaires sautèrent l'honneur à la dernière minute.

Excellent arbitrage de M. Meurs.

LA PALISSSE.

LA PALISSSE. — A. S. St-Germain bat A. A. Lalapissa, par 4 à 3.

Les Lalapissais jouent trop contents, comme au match aller ; ils se laissent manœuvrer et bientôt le tableau d'affaires marque 3 à 0, puis marquent un troisième but sur corner. Peu avant le repos, Cusset réussit à vaincre le portier local.

Après la mi-temps, les « Vignarons » dominent, mais ne purent marquer davantage, tandis que les « Chiens Verts », par un deuxième but, réduisaient l'écart à la marque.

Excellent arbitrage de M. Meurs.

LE CLASSEMENT

1. S. C. Souigny, 6 matches joués, 26 points.
2. A. A. Lalapissa, 10 joués, 22 pts.
3. Stade Saint-Yorrais, 10 joués, 21 points.
4. J. S. Jaligny, 9 joués, 19 points.
5. (ex-æquo) A. S. Saint-Germain ; 10 joués, 18 pts ; S. C. A. Cusset ; 10 joués, 18 points.
6. F. C. Gannat ; 9 joués, 16 points.
7. S. A. S. Oméras ; 10 joués, 15 points.

A L'U.F.O.L.E.P. DE L'ALLIER

TROISIEME CATEGORIE

MOULLETS. — A. S. Moillet bat U. S. St-Désir, par 3 à 2.

Partie ardemment disputée. Bonne défense chez les visiteurs, mais les locaux furent bons réalisateurs et méritent leur victoire.

DURDAT. — A. S. Durdat bat A. S. Terjat, 4 à 2.

Les locaux dominèrent nettement une équipe courageuse, mais moins scientifique.

A la mi-temps, ils menaient par 2 à 0.

COMMENTRY. — Vilibret bat U. S. P. Commentry (2) par 3 buts à 1.

Vilibret présente une équipe très athlétique. Néanmoins, les locaux attaquent les premiers et dominent quelque peu. Le jeu devint égal par la suite, et se déroula au centre du terrain.

Les avant-visiteurs jouent constamment le hors-jeu, sans que l'arbitre intervienne. Au bout de 30 minutes de jeu, un coup franc est accordé aux visiteurs qui marquent : Vilibret, I. Commeny, O.

La mi-temps arrive sur ce score. Après les citrons, Commeny domine mais Vilibret joue toujours le hors-jeu et l'arbitre continue à ne rien voir. Sur hors-jeu flagrant, que l'arbitre refuse d'ajuster, Vilibret rentre un but, que l'arbitre accorde ! Commeny qui pourra !

Sur attaque vultueuse, Vilibret marque un beau but, ce qui porte la marque à 3 à 0 en faveur de Vilibret. Les locaux dominent à nouveau et parviennent à sauver l'honneur.

Les meilleurs furent, à Vilibret, les deux arrières, à Commeny le goal, Maillet et Vignier.

LE CLASSEMENT

1. S. C. Souigny, 6 matches joués, 26 points.
2. A. A. Lalapissa, 10 joués, 22 pts.
3. Stade Saint-Yorrais, 10 joués, 21 points.
4. J. S. Jaligny, 9 joués, 19 points.
5. (ex-æquo) A. S. Saint-Germain ; 10 joués, 18 pts ; S. C. A. Cusset ; 10 joués, 18 points.
6. F. C. Gannat ; 9 joués, 16 points.
7. S. A. S. Oméras ; 10 joués, 15 points.

A L'U.F.O.L.E.P. DE L'ALLIER

TROISIEME CATEGORIE

MOULLETS. — A. S. Moillet bat U. S. St-Désir, par 3 à 2.

Partie ardemment disputée. Bonne défense chez les visiteurs, mais les locaux furent bons réalisateurs et méritent leur victoire.

MATCH DE SÉLECTION CHEZ LES TREIZE

ANARBONNE, L'ÉQUIPE DE FRANCE A LARGEMENT DOMINÉ LE « RESTE »

Bonne tenue des joueurs roannais

NARBONNE. — Equipe de France bat équipe du Rosé, par 43 points à 28.

Narbonne est en tête ! Pensez donc : la Ligue Française de rugby a choisi le terrain du stade Cassayet pour y faire instrumenter les meilleures vedettes.

A l'issue de ce match, l'équipe de France s'est constituée et chargée de défendre le lion tricolore en face de l'équipe d'Angleterre, Ast Helens, le 25 février prochain.

Le stade est plein d'une foule multicolore. Des chants méridionaux se mêlent et courent les concubines sur les mérites et prévisions des deux équipes. L'ambiance est chauffée comme le soleil et l'accent du terroir. M. Webb, arbitre de la Rugby League, appelle à 15 heures précises les deux équipes qui ont la composition suivante :

France. — Guiral, Sarris, Rouzié, Dauger, Bellan, Noguères, Bruneteau, Branel, Labrousse, Nourrit, Durand, Gibert.

Reste. — Noguères, Puchulu, Desclaux, Bergèze, Altémaire, Pouch, Vassal, Aroca, Bouchet, Fabre, Poch, Lassalle, Morel.

La France joue en maillot bleu et le Reste en maillot rouge.

Rouzié donne le coup d'envoi pour la France.

La première mêlée donne le ballon aux rouges et l'attaque fuse, mais Desclaux manque la réception.

Les bleus contre-attaquent hardiment et sur loupé de Noguères, un tenu s'ensuit et Sarris, devant l'attaque, marque, marqué, but de Rouzié.

Les deux camps se livrent à la drague haute à leur vis-à-vis et sur un service ultra-rapide et adroitness d'Aroca, un but est marqué.

Les rouges encouragés par la foule prennent nettement le dessus ; dans le jeu ouvert, Fabre et Morel émergent du lot.

Les deux camps se livrent à une débâche de jeu, qui soulève d'enthousiasmes applaudissements. Il faut admirer les feintes de Cougnenc et la décision, le fini d'un Dauger, pour être édifié sur la qualité du jeu fourni.

Bellan marque, sur service en biais de Rouzié.

Une phase de jeu, toute tactique, menée par Branel, continuée avec maestria par Puchulu, Sarris, donne l'occasion à Branel de percer et la marque est portée à 13 en faveur de la France.

Il semble que le moral faiblit chez les rouges, malgré les efforts des Desclaux, Bergèze et autres Aroca. Il est vrai que le talonnage de Durand s'avère plus prolifique que celui de Lassalle.

Il faut souligner que la défense des rouges n'est pas des plus efficaces et les joueurs se laissent tromper par les feintes savamment conçues par les Rouzié, Dauger et Sarris. Le capitaine Noguères, après la place de son bon jour, il gaffe sur les buts. Ceux-ci sont d'ailleurs, depuis dix minutes sérieusement en danger.

Une intervention de Bergèze ramène le jeu aux 30 mètres.

Le jeu de la France est tout de finesse, trop peu-être.

Des essais sont admirablement bien amenés par un Labrousse qui ressort du lot des avant, et par sa taille, et par sa scène de jeu, il est tout de finesse, trop peu-être.

Des essais sont admirablement bien amenés par un Labrousse qui ressort du lot des avant, et par sa taille, et par sa scène de jeu, il est tout de finesse, trop peu-être.

LES CHAMPIONNATS DE RUGBY A QUINZE

En Excellence, Montferrand gagne; Vienne en échec

le F. C. Grenoble et le R. C. Chalon sont battus

LIROU, nettement inférieur au point de vue vitesse, se laissent déborder à maintes reprises. La partie se termine par une vive réaction des visiteurs arrêtés de justesse par l'arrière montferrandais.

BRIVE. — Brive bat Decazeville par 9 points à 5.

AGEN. — Aurillac bat Agen, par 3 pts à 0.

LE CLASSEMENT

1. Montferrand : 4, 10 + 32 ;
2. Agen : 4, 10 + 14 ;
3. Decazeville : 5, 8 - 17 ;
4. Aurillac : 3, 7 + 17 ;
5. Brive : 4, 7 - 6 ;
6. Libourne : 4, 7 - 28 ;
7. Paris U. C. : 2, 4 - 12.

POULE D

ANGOULEME. — Angoulême et Stade Nantais, match nul, 0 à 0.

BORDEAUX. — Stade Bordelais bat Soustons, par 3 points à 0.

CARCASSONNE. — Aviron Bayonnais bat Carcassonne, par 23 pts à 0.

POULE E

SAINT-GIRONS. — Saint-Girons bat Thuir, par 7 points à 0.

PAU. — Section Paloise et Tarbes match nul, 0 à 0.

BIARRITZ. Biarritz bat Guyon Mestras, par 22 pts à 0.

TOULOUSE. — Toulouse bat Bègles par 5 pts à 0.

POULE C

CLERMONT-FERRAND. — A. S. Montferrand bat Libourne, par 17 pts à 3.

Cette rencontre, disputée devant un public restreint, vit une nette supériorité des locaux, surtout en 2^e mi-temps.

La partie débute rapidement et, après 5 minutes de jeu, une percée de Chassagne permet au jeune ailier gauche de débiter et marquer le premier essai. Libourne, stimulé par ces trois points, attaque ; le résultat ne se fait pas attendre, une mêlée se joue à 20 mètres des buts de l'A. S. M. La balle sort aux locaux qui attaquent à la main et se dégagent. Après un coup franc est accordé aux visiteurs, deux de leurs avant dribblent et parviennent ensuite à l'essai qui est marqué. La transformation est ratée, les deux équipes sont à égalité.

Jusqu'au repos, les attaques locales sont nombreuses, mais la défense est mauvaise et sévère et rien ne passe, et les Montferrandais ne peuvent concrétiser leur supériorité que par un but sur coup franc.

Après la reprise, Libourne semble se ressaisir de ses efforts du début et l'A. S. M., dont les joueurs attaquent (Gorce et surtout le nouvel incorporé Boutine), donnent un nouvel essai à la ligne de trois-quarts, attaquant à jet continu. Trois essais sont marqués après de belles phases de jeu.

LIROU, nettement inférieur au point de vue vitesse, se laissent déborder à maintes reprises. La partie se termine par une vive réaction des visiteurs arrêtés de justesse par l'arrière montferrandais.

BRIVE. — Brive bat Decazeville par 9 points à 5.

AGEN. — Aurillac bat Agen, par 3 pts à 0.

LE CLASSEMENT

1. Montferrand : 4, 10 + 32 ;
2. Agen : 4, 10 + 14 ;
3. Decazeville : 5, 8 - 17 ;
4. Aurillac : 3, 7 + 17 ;
5. Brive : 4, 7 - 6 ;
6. Libourne : 4, 7 - 28 ;
7. Paris U. C. : 2, 4 - 12.

POULE D

ANGOULEME. — Angoulême et Stade Nantais, match nul, 0 à 0.

BORDEAUX. — Stade Bordelais bat Soustons, par 3 points à 0.

CARCASSONNE. — Aviron Bayonnais bat Carcassonne, par 23 pts à 0.

POULE E

SAINT-GIRONS. — Saint-Girons bat Thuir, par 7 points à 0.

PAU. — Section Paloise et Tarbes match nul, 0 à 0.

BIARRITZ. Biarritz bat Guyon Mestras, par 22 pts à 0.

TOULOUSE. — Toulouse bat Bègles par 5 pts à 0.

POULE C

CLERMONT-FERRAND. — A. S. Montferrand bat Libourne, par 17 pts à 3.

Cette rencontre, disputée devant un public restreint, vit une nette supériorité des locaux, surtout en 2^e mi-temps.

La partie débute rapidement et, après 5 minutes de jeu, une percée de Chassagne permet au jeune ailier gauche de débiter et marquer le premier essai. Libourne, stimulé par ces trois points, attaque ; le résultat ne se fait pas attendre, une mêlée se joue à 20 mètres des buts de l'A. S. M. La balle sort aux locaux qui attaquent à la main et se dégagent. Après un coup franc est accordé aux visiteurs, deux de leurs avant dribblent et parviennent ensuite à l'essai qui est marqué. La transformation est ratée, les deux équipes sont à égalité.

Jusqu'au repos, les attaques locales sont nombreuses, mais la défense est mauvaise et sévère et rien ne passe, et les Montferrandais ne peuvent concrétiser leur supériorité que par un but sur coup franc.

Après la reprise, Libourne semble se ressaisir de ses efforts du début et l'A. S. M., dont les joueurs attaquent (Gorce et surtout le nouvel incorporé Boutine), donnent un nouvel essai à la ligne de trois-quarts, attaquant à jet continu. Trois essais sont marqués après de belles phases de jeu.

LIROU, nettement inférieur au point de vue vitesse, se laissent déborder à maintes reprises. La partie se termine par une vive réaction des visiteurs arrêtés de justesse par l'arrière montferrandais.

BRIVE. — Brive bat Decazeville par 9 points à 5.

AGEN. — Aurillac bat Agen, par 3 pts à 0.

LE CLASSEMENT

1. Montferrand : 4, 10 + 32 ;
2. Agen : 4, 10 + 14 ;
3. Decazeville : 5, 8 - 17 ;
4. Aurillac : 3, 7 + 17 ;
5. Brive : 4, 7 - 6 ;
6. Libourne : 4, 7 - 28 ;
7. Paris U. C. : 2, 4 - 12.

POULE D

ANGOULEME. — Angoulême et Stade Nantais, match nul, 0 à 0.

BORDEAUX. — Stade Bordelais bat Soustons, par 3 points à 0.

CARCASSONNE. — Aviron Bayonnais bat Carcassonne, par 23 pts à 0.

POULE E

SAINT-GIRONS. — Saint-Girons bat Thuir, par 7 points à 0.

PAU. — Section Paloise et Tarbes match nul, 0 à 0.

BIARRITZ. Biarritz bat Guyon Mestras, par 22 pts à 0.

TOULOUSE. — Toulouse bat Bègles par 5 pts à 0.

POULE C

CLERMONT-FERRAND. — A. S. Montferrand bat Libourne, par 17 pts à 3.

Cette rencontre, disputée devant un public restreint, vit une nette supériorité des locaux, surtout en 2^e mi-temps.

La partie débute rapidement et, après 5 minutes de jeu, une percée de Chassagne permet au jeune ailier gauche de débiter et marquer le premier essai. Libourne, stimulé par ces trois points, attaque ; le résultat ne se fait pas attendre, une mêlée se joue à 20 mètres des buts de l'A. S. M. La balle sort aux locaux qui attaquent à la main et se dégagent. Après un coup franc est accordé aux visiteurs, deux de leurs avant dribblent et parviennent ensuite à l'essai qui est marqué. La transformation est ratée, les deux équipes sont à égalité.

Jusqu'au repos, les attaques locales sont nombreuses, mais la défense est mauvaise et sévère et rien ne passe, et les Montferrandais ne peuvent concrétiser leur supériorité que par un but sur coup franc.

Après la reprise, Libourne semble se ressaisir de ses efforts du début et l'A. S. M., dont les joueurs attaquent (Gorce et surtout le nouvel incorporé Boutine), donnent un nouvel essai à la ligne de trois-quarts, attaquant à jet continu. Trois essais sont marqués après de belles phases de jeu.

LIROU, nettement inférieur au point de vue vitesse, se laissent déborder à maintes reprises. La partie se termine par une vive réaction des visiteurs arrêtés de justesse par l'arrière montferrandais.

BRIVE. — Brive bat Decazeville par 9 points à 5.

AGEN. — Aurillac bat Agen, par 3 pts à 0.

LE CLASSEMENT

1. Montferrand : 4, 10 + 32 ;
2. Agen : 4, 10 + 14 ;
3. Decazeville : 5, 8 - 17 ;
4. Aurillac : 3, 7 + 17 ;
5. Brive : 4, 7 - 6 ;
6. Libourne : 4, 7 - 28 ;
7. Paris U. C. : 2, 4 - 12.

POULE D

ANGOULEME. — Angoulême et Stade Nantais, match nul, 0 à 0.

BORDEAUX. — Stade Bordelais bat Soustons, par 3 points à 0.

CARCASSONNE. — Aviron Bayonnais bat Carcassonne, par 23 pts à 0.

POULE E

SAINT-GIRONS. — Saint-Girons bat Thuir, par 7 points à 0.

PAU. — Section Paloise et Tarbes match nul, 0 à 0.

BIARRITZ. Biarritz bat Guyon Mestras, par 22 pts à 0.

TOULOUSE. — Toulouse bat Bègles par 5 pts à 0.

POULE C

CLERMONT-FERRAND. — A. S. Montferrand bat Libourne, par 17 pts à 3.

Cette rencontre, disputée devant un public restreint, vit une nette supériorité des locaux, surtout en 2^e mi-temps.

La partie débute rapidement et, après 5 minutes de jeu, une percée de Chassagne permet au jeune ailier gauche de débiter et marquer le premier essai. Libourne, stimulé par ces trois points, attaque ; le résultat ne se fait pas attendre, une mêlée se joue à 20 mètres des buts de l'A. S. M. La balle sort aux locaux qui attaquent à la main et se dégagent. Après un coup franc est accordé aux visiteurs, deux de leurs avant dribblent et parviennent ensuite à l'essai qui est marqué. La transformation est ratée, les deux équipes sont à égalité.

Jusqu'au repos, les attaques locales sont nombreuses, mais la défense est mauvaise et sévère et rien ne passe, et les Montferrandais ne peuvent concrétiser leur supériorité que par un but sur coup franc.

Après la reprise, Libourne semble se ressaisir de ses efforts du début et l'A. S. M., dont les joueurs attaquent (Gorce et surtout le nouvel incorporé Boutine), donnent un nouvel essai à la ligne de trois-quarts, attaquant à jet continu. Trois essais sont marqués après de belles phases de jeu.

LIROU, nettement inférieur au point de vue vitesse, se laissent déborder à maintes reprises. La partie se termine par une vive réaction des visiteurs arrêtés de justesse par l'arrière montferrandais.

BRIVE. — Brive bat Decazeville par 9 points à 5.

AGEN. — Aurillac bat Agen, par 3 pts à 0.

LE CLASSEMENT

1. Montferrand : 4, 10 + 32 ;
2. Agen : 4, 10 + 14 ;
3. Decazeville : 5, 8 - 17 ;
4. Aurillac : 3, 7 + 17 ;
5. Brive : 4, 7 - 6 ;
6. Libourne : 4, 7 - 28 ;
7. Paris U. C. : 2, 4 - 12.

POULE D

ANGOULEME. — Angoulême et Stade Nantais, match nul, 0 à 0.

BORDEAUX. — Stade Bordelais bat Soustons, par 3 points à 0.

CARCASSONNE. — Aviron Bayonnais bat Carcassonne, par 23 pts à 0.

POULE E

SAINT-GIRONS. — Saint-Girons bat Thuir, par 7 points à 0.

PAU. — Section Paloise et Tarbes match nul, 0 à 0.

BIARRITZ. Biarritz bat Guyon Mestras, par 22 pts à 0.

TOULOUSE. — Toulouse bat Bègles par 5 pts à 0.

POULE C

CLERMONT-FERRAND. — A. S. Montferrand bat Libourne, par 17 pts à 3.

Cette rencontre, disputée devant un public restreint, vit une nette supériorité des locaux, surtout en 2^e mi-temps.

La partie débute rapidement et, après 5 minutes de jeu, une percée de Chassagne permet au jeune ailier gauche de débiter et marquer le premier essai. Libourne, stimulé par ces trois points, attaque ; le résultat ne se fait pas attendre, une mêlée se joue à 20 mètres des buts de l'A. S. M. La balle sort aux locaux qui attaquent à la main et se dégagent. Après un coup franc est accordé aux visiteurs, deux de leurs avant dribblent et parviennent ensuite à l'essai qui est marqué. La transformation est ratée, les deux équipes sont à égalité.

Jusqu'au repos, les attaques locales sont nombreuses, mais la défense est mauvaise et sévère et rien ne passe, et les Montferrandais ne peuvent concrétiser leur supériorité que par un but sur coup franc.

Après la reprise, Libourne semble se ressaisir de ses efforts du début et l'A. S. M., dont les joueurs attaquent (Gorce et surtout le nouvel incorporé Boutine), donnent un nouvel essai à la ligne de trois-quarts, attaquant à jet continu. Trois essais sont marqués après de belles phases de jeu.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

ALBI. — R. C. Albi bat Pau, par 33 points à 8.

Albi passe huitième au classement, avec 17 matches, 35 points et un goal average de plus 67 ; alors que Pau, XIII resté dernier, avec 18 matches joués, 21 points et un goal average de moins 179.

Bellan marque, sur service en biais de Rouzié.

Une phase de jeu, toute tactique, menée par Branel, continuée avec maestria par Puchulu, Sarris, donne l'occasion à Branel de percer et la marque est portée à 13 en faveur de la France.

Il semble que le moral faiblit chez les rouges, malgré les efforts des Desclaux, Bergèze et autres Aroca. Il est vrai que le talonnage de Durand s'avère plus prolifique que celui de Lassalle.

Il faut souligner que la défense des rouges n'est pas des plus efficaces et les joueurs se laissent tromper par les feintes savamment conçues par les Rouzié, Dauger et Sarris. Le capitaine Noguères, après la place de son bon jour, il gaffe sur les buts. Ceux-ci sont d'ailleurs, depuis dix minutes sérieusement en danger.

Une intervention de Bergèze ramène le jeu aux 30 mètres.

Le jeu de la France est tout de finesse, trop peu-être.

Des essais sont admirablement bien amenés par un Labrousse qui ressort du lot des avant, et par sa taille, et par sa scène de jeu, il est tout de finesse, trop peu-être.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

ALBI. — R. C. Albi bat Pau, par 33 points à 8.

Albi passe huitième au classement, avec 17 matches, 35 points et un goal average de plus 67 ; alors que Pau, XIII resté dernier, avec 18 matches joués, 21 points et un goal average de moins 179.

Bellan marque, sur service en biais de Rouzié.

Une phase de jeu, toute tactique, menée par Branel, continuée avec maestria par Puchulu, Sarris, donne l'occasion à Branel de percer et la marque est portée à 13 en faveur de la France.

Il semble que le moral faiblit chez les rouges, malgré les efforts des Desclaux, Bergèze et autres Aroca. Il est vrai que le talonnage de Durand s'avère plus prolifique que celui de Lassalle.

Il faut souligner que la défense des rouges n'est pas des plus efficaces et les joueurs se laissent tromper par les feintes savamment conçues par les Rouzié, Dauger et Sarris. Le capitaine Noguères, après la place de son bon jour, il gaffe sur les buts. Ceux-ci sont d'ailleurs, depuis dix minutes sérieusement en danger.

Une intervention de Bergèze ramène le jeu aux 30 mètres.

Le jeu de la France est tout de finesse, trop peu-être.

Des essais sont admirablement bien amenés par un Labrousse qui ressort du lot des avant, et par sa taille, et par sa scène de jeu, il est tout de finesse, trop peu-être.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

ALBI. — R. C. Albi bat Pau, par 33 points à 8.

Albi passe huitième au classement, avec 17 matches, 35 points et un goal average de plus 67 ; alors que Pau, XIII resté dernier, avec 18 matches joués, 21 points et un goal average de moins 179.

Bellan marque, sur service en biais de Rouzié.

Une phase de jeu, toute tactique, menée par Branel, continuée avec maestria par Puchulu, Sarris, donne l'occasion à Branel de percer et la marque est portée à 13 en faveur de la France.

Il semble que le moral faiblit chez les rouges, malgré les efforts des Desclaux, Bergèze et autres Aroca. Il est vrai que le talonnage de Durand s'avère plus prolifique que celui de Lassalle.

Il faut souligner que la défense des rouges n'est pas des plus efficaces et les joueurs se laissent tromper par les feintes savamment conçues par les Rouzié, Dauger et Sarris. Le capitaine Noguères, après la place de son bon jour, il gaffe sur les buts. Ceux-ci sont d'ailleurs, depuis dix minutes sérieusement en danger.

Une intervention de Bergèze ramène le jeu aux 30 mètres.

Le jeu de la France est tout de finesse, trop peu-être.

Des essais sont admirablement bien amenés par un Labrousse qui ressort du lot des avant, et par sa taille, et par sa scène de jeu, il est tout de finesse, trop peu-être.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

ALBI. — R. C. Albi bat Pau, par 33 points à 8.

Albi passe huitième au classement, avec 17 matches, 35 points et un goal average de plus 67 ; alors que Pau, XIII resté dernier, avec 18 matches joués, 21 points et un goal average de moins 179.

Bellan marque, sur service en biais de Rouzié.

Une phase de jeu, toute tactique, menée par Branel, continuée avec maestria par Puchulu, Sarris, donne l'occasion à Branel de percer et la marque est portée à 13 en faveur de la France.

Il semble que le moral faiblit chez les rouges, malgré les efforts des Desclaux, Bergèze et autres Aroca. Il est vrai que le talonnage de Durand s'avère plus prolifique que celui de Lassalle.

Il faut souligner que la défense des rouges n'est pas des plus efficaces et les joueurs se laissent tromper par les feintes savamment conçues par les Rouzié, Dauger et Sarris. Le capitaine Noguères, après la place de son bon jour, il gaffe sur les buts. Ceux-ci sont d'ailleurs, depuis dix minutes sérieusement en danger.

Une intervention de Bergèze ramène le jeu aux 30 mètres.

Le jeu de la France est tout de finesse, trop peu-être.

Des essais sont admirablement bien amenés par un Labrousse qui ressort du lot des avant, et par sa taille, et par sa scène de jeu, il est tout de finesse, trop peu-être.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

ALBI. — R. C. Albi bat Pau, par 33 points à 8.

Albi passe huitième au classement, avec 17 matches, 35 points et un goal average de plus 67 ; alors que Pau, XIII resté dernier, avec 18 matches joués, 21 points et un goal average de moins 179.

Bellan marque, sur service en biais de Rouzié.

Une phase de jeu, toute tactique, menée par Branel, continuée avec maestria par Puchulu, Sarris, donne l'occasion à Branel de percer et la marque est portée à 13 en faveur de la France.

Il semble que le moral faiblit chez les rouges, malgré les efforts des Desclaux, Bergèze et autres Aroca. Il est vrai que le talonnage de Durand s'avère plus prolifique que celui de Lassalle.

Il faut souligner que la défense des rouges n'est pas des plus efficaces et les joueurs se laissent tromper par les feintes savamment conçues par les Rouzié, Dauger et Sarris. Le capitaine Noguères, après la place de son bon jour, il gaffe sur les buts. Ceux-ci sont d'ailleurs, depuis dix minutes sérieusement en danger.

Une intervention de Bergèze ramène le jeu aux 30 mètres.

Le jeu de la France est tout de finesse, trop peu-être.

Des essais sont admirablement bien amenés par un Labrousse qui ressort du lot des avant, et par sa taille, et par sa scène de jeu, il est tout de finesse, trop peu-être.

LA FRANÇAIS CHARLES VAAST BRILLANT VAINQUEUR INDIVIDUEL

MAIS LA BELGIQUE TRIOMPHE PAR ÉQUIPES

DANS LE CYCLO-CROSS INTERNATIONAL, A PARIS

La malchance qui s'acharna sur Oubron et Peuziat causa la défaite de la France

Hier matin, à 10 h. 15, a été donné, au pied de la côte de Surmesnes, le départ du Cyclo-cross international qui opposait les équipes représentatives de Belgique, Suisse, Italie, Luxembourg et France.

La course fut très intéressante. Dès le coup de pistolet, les vingt coureurs attaquent la côte au sprint.

Charles Vaast en tête

Dans le dernier lacet, Charles Vaast, Vermassen et Bertelin se détachent et passent dans cet ordre au sommet de la côte du mont Valérien ; à 50 mètres, viennent : Oubron, Peuziat, Seynave, tandis que le Luxembourgeois Schroeder ferme la marche.

Avant l'entrée du sous-bois, Vaast est rejoint par Oubron, Seynave et Omer Thys.

Après le passage de St-Germain, Vaast est en tête suivi des Belges Vermassen et Kneepkens.

Oubron est dans leur roue, mais dans la grande montée à pied, il crève et est, de ce fait, retardé.

...et continue sur un vélo d'emprunt

Il trouve toutefois un vélo d'emprunt et continue la course.

A la fin de la première boucle, Vaast est toujours en tête, suivi à 25 secondes par Vermassen et Kneepkens ; Bertelin vient ensuite à 40 secondes, puis Seynave et la Suisse Ott.

Peuziat crève à son tour !

Les Français sont encore handicapés, Peuziat crève à l'arrière et perd du temps à changer de boue, car il ne trouve pas un autre vélo pour repartir de suite.

Vaast est très brillant

Vaast, merveilleux d'allure, continue seul la course en tête, poursuivi par les deux Belges Vermassen et Kneepkens.

A la dernière boucle, les positions n'ont pas changé et les coureurs quittent le sous-bois pour rejoindre le mont Valérien, où ils l'ont l'arrivée.

De la sortie du sous-bois à l'arrivée, sur la route, Charles Vaast, vraiment très frais, augmente encore son avance et prend 15 secondes de plus aux autres Belges.

Il termine seul, très applaudi, avec 54 secondes d'avance sur les deux Belges, qui pourtant se relayaient pour le rejoindre, mais ce fut en vain.

Le classement

1. Charles Vaast (France), les 20 kms en 54 minutes, 17 secondes ;
2. Kneepkens (Belgique), 55' 1" ;
3. Vermassen (Belgique), 55' 05" ;
4. Omer Thys (Belgique), 55' 30" ;
5. Bertelin (France), à une longueur ;
6. Oubron (France), 56' 43" ;
7. Burball (Suisse), 57' ;
8. Ott (Suisse), à une demi-longueur ;
9. Seynave (Belgique), 10' D'Allinol (Italie) ;
10. Hartmann (Suisse) ;
11. Hartmann (Suisse) ;
12. Vook (Suisse) ;
13. Bardelli (Italie) ;
14. Arsène Mersch (Luxembourg) ;
15. Franzli (France) ;
16. Franzli (Italie) ;
17. Borgna (Italie) ;
18. Schroeder (Luxembourg) ;
19. Bidinger et Paul Bewing (Luxembourg) ont abandonné.

Ont été déclarés vainqueurs Oubron et Peuziat (crevaison) ; Bewing (fin de selle cassée) ; Bardelli et Schroeder (chutes).

Le classement par nations

1. Belgique, 9 points ;
2. France, 12 pts ;
3. Suisse, 35 pts ;
4. Italie, 5 ;
5. Luxembourg, 0.

Oubron serait déclassé

Oubron ayant changé de vélo, sera vraisemblablement déclassé ; de ce fait, l'équipe de France n'occupera pas la deuxième place, qui reviendrait alors à la Suisse.

Le Ponton Marcon reste champion de la Haute-Loire

Le Championnat de la Haute-Loire ne réunit qu'une dizaine de coureurs, qui prirent le départ à 14 heures 30.

Marcon, déjà vainqueur du cross de l'U. C. P., prit la tête dès le début et la conserva jusqu'à la fin.

En excellente forme, il domina largement le lot et, par sa victoire, se voit qualifié pour courir le Championnat de France de cross, à Paris.

Le classement

1. Marcon, les 20 kms, en 1 heure, 2 minutes ;
2. Faunel, à 5 minutes ;
3. Beauflis ;
4. Jouvhomme, etc...

CROSS CYCLOPEDESTRE. LATRU ENLÈVE LE CHAMPIONNAT DE L'AMICALE VÉLISTE D'ERMONTAISE

17 concurrents prirent le départ. Latru domina le lot, tandis que le fauteur de trouble, Coudere, s'il n'avait pas été accidenté, aurait peut-être pu inquiéter le vainqueur.

Voici le classement :

1. Latru, en 30' 50" ;
2. Coudere, en 32' 52" ;
3. Aguilera, en 32' 56" ;
4. Meili, en 33' 10" ;
5. Ostancias, même temps ;
6. Ronon, 34' ;
7. Maury ;
8. X... ;
9. Ollier ;
10. Labanne, etc...

Nicot, du V.S.N. est champion de la Nièvre

Nicot prit sa revanche de l'an dernier en enlevant la première place.

Au début de la course, qui comporta une vingtaine de kilomètres, les huit partants restèrent groupés. Cependant, à Tasière, Millieu prenait la tête, suivi de Berger et de Billard. Berger traverse Maray, après 22 minutes de course. Ce coureur est détaché de que que deux cents mètres des autres concurrents.

Un peu plus loin, Billard, qui a rejoint Berger, se sauve. Mais, à trois kilomètres de l'arrivée, Billard, qui était très fort hier, est victime d'une crevaison.

Sur les bords de la Loire, Berger est, à son tour, rejoint par Nicot, qui le passe rapidement. L'arrivée a lieu au milieu des ponts de Loire, devant un nombreux public.

Voici le classement :

1. Nicot, en 1 h. 01' ;
2. Berger, à 30 secondes ;
3. Billard, à 200 mètres ;
4. Meili, à 7 minutes ;
5. Barteau ;
6. Milheu.

Ajoutons que les contrôles sur le parcours étaient assurés de façon impeccable par les délégués de l'U. V. F.

DVORAZEK GAGNE FACILEMENT AU CREUSOT

Le cross de la Pédale Sportive Creusotaise avait réuni, au départ, une dizaine de concurrents seulement. Trac dur parcours accidenté et rendu encore plus difficile par le dégel, il vit la victoire très nette du Gueugnonnais Dvorazek qui termina avec près de 4 minutes d'avance sur le jeune Blanzynois Dumontet, dont c'était la deuxième course et qui apparaît comme un sérieux espoir régional.

LE CLASSEMENT

1. S. C. Montluçon : 4, 4 g., 12 pts, + 43 ;
2. C. A. S. G. : 3, 2 g., 1 p., 7 pts, + 21 ;
3. Roanne : 4, 1 g., 1 n., 7 pts - 23 ;
4. C. P. D. E. : 4, 1 g., 3 p., 6 pts, - 16 ;
5. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
6. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
7. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
8. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
9. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
10. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;

POULE F

NIORT. — U. S. Cognac bat Niort par 5 pts à 0.

POULE G

NICE. — Nice et Villefranche font match nul, 6 pts à 6.

LE CLASSEMENT

1. Nice : 4, 2 g., 1 n., 1 p., + 16 ;
2. Villefranche : 3, 2 g., 1 n., 8 pts + 17 ;
3. La Seyne : 3, 2 g., 1 n., 7 pts + 10 ;
4. Lyon : 3, 1 g., 2 p., 5 pts - 5 ;
5. Chateaufort : 3, 3 p., 3 pts - 38.

POULE H

DAX. — Dax bat Vierzon par 16 pts à 7.

BORT. — Bort-Graulhet, match remis.

LE CLASSEMENT

1. Stade Clermontois : 4, 2 g., 1 n., 1 p., 9 pts - 14 ;
2. Dax : 2, 2 g., 2 p., 8 pts + 3 ;
3. Vierzon : 4, 3 n., 1 p., 7 pts - 9 ;
4. Bort : 3, 1 g., 1 n., 1 p., 6 pts, + 20 ;
5. Graulhet : 3, 1 g., 1 n., 1 p., 6 pts, zéro ;

POULE I

MOULINS. — Angers bat Moulins par 3 pts à 0.

D'entrée le match est serré. Les deux lignes d'avants s'affrontent froucheusement et Angers domine, s'assurant la balle neuf fois sur 10.

D'ailleurs, l'arbitre ne sanctionne aucune faute. Angers continue sa

LE CLASSEMENT

1. S. C. Montluçon : 4, 4 g., 12 pts, + 43 ;
2. C. A. S. G. : 3, 2 g., 1 p., 7 pts, + 21 ;
3. Roanne : 4, 1 g., 1 n., 7 pts - 23 ;
4. C. P. D. E. : 4, 1 g., 3 p., 6 pts, - 16 ;
5. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
6. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
7. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
8. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
9. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;
10. Oyonnax : 3, 1 n., 2 p., 4 pts - 23 ;

POULE F

NIORT. — U. S. Cognac bat Niort par 5 pts à 0.

POULE G

NICE. — Nice et Villefranche font match nul, 6 pts à 6.

LE CLASSEMENT

1. Nice : 4, 2 g., 1 n., 1 p., + 16 ;
2. Villefranche : 3, 2 g., 1 n., 8 pts + 17 ;
3. La Seyne : 3, 2 g., 1 n., 7 pts + 10 ;
4. Lyon : 3, 1 g., 2 p., 5 pts - 5 ;
5. Chateaufort : 3, 3 p., 3 pts - 38.

POULE H

DAX. — Dax bat Vierzon par 16 pts à 7.

BORT. — Bort-Graulhet, match remis.

LE CLASSEMENT

1. Stade Clermontois : 4, 2 g., 1 n., 1 p., 9 pts - 14 ;
2. Dax : 2, 2 g., 2 p., 8 pts + 3 ;
3. Vierzon : 4, 3 n., 1 p., 7 pts - 9 ;
4. Bort : 3, 1 g., 1 n., 1 p., 6 pts, + 20 ;
5. Graulhet : 3, 1 g., 1 n., 1 p., 6 pts, zéro ;

POULE I

MOULINS. — Angers bat Moulins par 3 pts à 0.

D'entrée le match est serré. Les deux lignes d'avants s'affrontent froucheusement et Ang

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

LES CHANGES A PARIS

L'événement le plus important de la semaine a été la décision de principe prise par le Gouvernement britannique de procéder à la réévaluation du stock d'or de la Banque d'Angleterre. L'or conservé par cette dernière était depuis plus de 100 ans comptabilisé à un prix de 85 sh. l'once. Après ratification par le Parlement du projet de loi déposé par le Gouvernement, il sera enregistré pour sa valeur réelle, soit actuellement 148 sh. 6 l'once. Cette décision aura pour conséquence de donner la liberté d'action la plus grande aux autorités britanniques, qu'elles entendent laisser le sterling chercher son niveau d'équilibre ou en assurer la stabilité.

De son côté, le franc reste très soutenu. Au comptant, la livre se tient au-dessous de 177 et le dollar aux environs de 37,82.

A terme, les reports sont sans changement notable.

Parmi les changes internationaux, le florin, toujours agité, est lourd. Il semble faire l'objet de spéculations, la peseta de Valence s'est effondrée à 3 centimes, tandis que celle de Burgos s'est quelque peu améliorée à 15.

La Banque de France achète le kilogramme d'or fin à Fr. 42.271,10 et le louis d'or à Fr. 243,72.

PAYS	En séance	Coture officielle
Gde-Bretagne.....	176,95	176,99
Etats-Unis.....	37,82	37,855
Hollande.....	2,037	2,035,50
Italie.....	199,10	199,20
Allemagne.....	1,519	1,522
Suisse.....	83,4	83,425
Suede.....	—	92,50
Norvege.....	—	241,39
Belgique.....	638 1/4	630,12 1/2
Danemark.....	—	791,25
Pologne.....	—	257,139

L'Equilibre financier international

La dernière crise boursière a pris des proportions particulièrement importantes sur les marchés de Londres et d'Amsterdam. La presse financière ayant observé que le mouvement de baisse avait été accentué par les opérations d'un puissant syndicat germano-hollandais, certains journaux de Londres ont préconisé le problème de la défense financière des pays pratiquant encore le libéralisme économique contre l'action des Etats dits totalitaires.

On remarque à juste titre que des ordres de Bourse rapportant venant de source germanique ne pouvaient pas ne pas avoir un caractère semi-officiel. Les réglementations sévères appliquées outre-Rhin excluant pratiquement la possibilité pour des particuliers de procéder à de vastes opérations boursières, certains en ont déduit que le III Reich essayait de protéger du désordre général pour effectuer son propre compte quelques « aller et retour » fructueux. Quelle que soit la véritable cause des fluctuations de cours enregistrées ces derniers jours, il semble que ce genre d'investissements dans la vie économique de leurs voisins puisse être facilement pratiqué par les nations dictatoriales. En répondant à l'attente des manifestations oratoires de leurs chefs des bruits tantôt pessimistes, tantôt optimistes, ces dernières sont en mesure de prendre des positions à la hausse ou à la baisse et de les liquider ensuite en réalisant des profits appréciables. Il va sans dire que la généralisation de telles pratiques aurait pour effet de porter un préjudice grave aux grands marchés financiers.

Aussi The Financial News, l'un des plus importants organes de la Cité de Londres, propose-t-il la création d'un organisme international auquel participeraient les Gouvernements des principaux pays menacés (Grande-Bretagne, France, Hollande et Suisse) et qui aurait pour but de pourchasser la spéculation malsaine et d'éliminer des grandes Bourses toute influence intéressée des puissances totalitaires.

Pour être mis à exécution d'une façon efficace, un plan de telle envergure exige non seulement le concours des différents gouvernements, mais encore celui des grandes institutions bancaires. C'est dire que sa mise au point exigerait un certain temps et beaucoup de bonne volonté de la part de tous ses participants.

NOTES et INFORMATIONS

Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France

L'assemblée générale a été convoquée, pour trois ans, M. Jacques-Charles Laurent, en remplacement de M. Jacques Lemaître-Dubreuil, dont le mandat était arrivé à expiration. Elle a été convoquée, pour trois ans, M. Jacques Lemaître-Dubreuil, en remplacement de M. Georges Baugé.

Le commerce extérieur de l'U.R.S.S. en 1937

La Direction générale des Douanes a publié récemment les chiffres du commerce extérieur de l'U.R.S.S. en 1937. Le mouvement total des échanges a atteint 3.069 millions de roubles, en augmentation sur 1936.

Les importations se sont élevées à 1.341 millions de roubles ; les exportations à 1.728 millions.

On s'est efforcé de limiter les importations, principalement en ce qui concerne l'outillage moderne et les matières premières et produits défectueux, comme le chanvre de Manille, le café, le cacao, les épices, le caoutchouc, le jute, etc.

L'augmentation des exportations a porté surtout sur le blé et le coton, plus sur les exportations de bois, de minerais de manganèse, de machines, d'outillage industriel, etc.

L'exportation des pétroles et dérivés est en diminution, par suite du développement industriel et de la mécanisation de l'agriculture, malgré l'augmentation de la production.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis conservent respectivement la première et la seconde places dans les échanges commerciaux avec la Russie soviétique.

Le revenu national américain

Le Secrétaire du Commerce, M. Hopkins, a déclaré récemment que le revenu national américain a atteint en 1938 64.200 millions de dollars, en diminution de 7 %, par rapport à 1937, mais en augmentation de 40 % sur 1933.

Conclusion d'un accord commercial franco-hongrois

Le ministère du Commerce, à la suite des négociations commerciales franco-hongroises, qui se sont déroulées ces temps derniers, et ce département, les présidents des deux délégations, M. de Nickl, ministre plénipotentiaire pour la Hongrie, et M. Loutch, directeur-adjoint des accords commerciaux pour la France, ont paraphé des accords qui ont pour objet d'assurer à l'exportation française dans le même cadre de liberté des paiements qu'en 1938, des débouchés sur le marché hongrois. En outre, des dispositions ont été prises pour hâter la liquidation des créances commerciales françaises encore bloquées à l'ancien clearing franco-hongrois et pour faciliter la venue des touristes hongrois en France.

Un protocole d'accord de règlement des créances commerciales françaises sur les territoires anciennement allemands soviétiques, récemment réunis à la Hongrie.

Ces arrangements vont faire l'objet d'une signature définitive de la part du ministre des Affaires étrangères et du ministre de Hongrie à Paris.

La production mondiale de caoutchouc en 1938

Le service de statistique allemand vient d'évaluer la production mondiale de caoutchouc pour 1938 à 24.000 tonnes, soit une diminution de 13,6 % par rapport à 1937. Les meilleurs compétiteurs américains évaluent à 41.000 tonnes la consommation des Etats-Unis pour l'année en cours ; celle-ci sera la deuxième année pendant laquelle la consommation américaine serait moins importante que celle des autres pays.

La production d'or au Canada

La production d'or canadienne pour 1938 a battu tous les records. Elle s'est élevée à 4.679.685 onces, représentant une valeur de près de 33 millions de livres.

La production d'or a représenté 51 % de la valeur totale de la production canadienne de métaux et 37 % de la valeur totale de la production minière canadienne. Au début de 1938, la production minière canadienne était d'environ 361.000 onces d'or. Dans les derniers mois de l'année, elle dépassait 410.000 tonnes.

FAITES FAIRE VOS IMPRIMERIES A LA TRIBUNE

Quoi qu'il en soit, il nous paraît utile de signaler cette initiative d'un grand journal britannique. Elle prouve que, même dans le cadre des institutions libérales, il est possible, par une action concertée de s'opposer à certaines manœuvres visant à détruire l'équilibre financier international.

LA BOURSE DE PARIS

La tenue du marché, au cours de la semaine qui vient de s'écouler, a été satisfaisante. Après la forte baisse qui marqua la deuxième quinzaine du mois de janvier, on assista à un revirement de la tendance et on a l'impression que si l'évolution de la conjoncture extérieure le permettait, tout le terrain perdu depuis le début de l'année serait rapidement regagné. En attendant, le portefeuille se montre hésitant et les initiatives de la spéculation ne peuvent, en l'absence d'appui solide, se développer dans un sens ou dans l'autre.

A vrai dire, la tenue de la Bourse, d'une séance à l'autre, dépend de manifestations oratoires qui deviennent presque quotidiennes. Lundi le marché évolua sous l'impression des déclarations de M. Chamberlain ; mardi il réagit, favorablement, au discours du chancelier Hitler ; mercredi, ce furent les déclarations inattendues du président Roosevelt. De même, jeudi, on vit le marché hésitant par la crainte d'un discours incendiaire de M. Mussolini pendant le week-end.

Par ailleurs, il convient de noter que le redressement réalisé au début de la semaine s'est trouvé facilité par le découvert qui s'était constitué précédemment. Toutefois, après les règlements de fin de mois, la position du marché apparaît très saine, les positions à l'achat ou à la vente formant un total très modéré. En somme, le fond du marché est résilient, mais dans la crainte de complications européennes, chacun se refuse à s'engager. S'il a suffi d'une détente pour que la cote se redresse sensiblement, on reste encore loin des plus hauts niveaux atteints pendant le mois de janvier.

Nos rentes ont été toujours soutenues, les types ordinaires gagnant 2 à 3 points et les types à garantie de change se redressant plus vivement. Les progrès de nos Banques sont de l'ordre de 8 %. Ils sont à peu près du même ordre de grandeur sur les valeurs d'Eaux et d'Electricité et les Produits chimiques. Parmi les Métallurgiques et les Charbonnages, les gains, toujours appréciables, sont inégaux.

Aux Internationales, le redressement est général ; les pétroles, particulièrement déprimés au cours des semaines précédentes, et les caoutchoutières se sont fortement redressés. Quant aux mines d'or, elles ont connu un renouveau d'activité, elles s'inscrivent en plus-values substantielles.

MARCHES ETRANGERS

New-York, hésitant au début de la semaine, a été généralement ferme en raison de la détente en Europe. Londres a témoigné dans l'ensemble de bonnes dispositions. Industrielles soutenues, Pétroles et cuprifères en reprise. Mines d'or fermes. Bruzzelles est bien orienté, mais manque d'animation.

Amsterdam, malgré les indications favorables des places étrangères, reste inactif et irrégulier.

MEMOIRE DU CAPITALISTE

Résumé des principales notes parues au « Bulletin des Annonces légales obligatoires ».

ACTIONS

Acieries de Sambre-et-Meuse. — Cotation à la Bourse des 19.000 parts bénéficiaires « A » attribuées aux propriétaires des actions « B » à 19,20.

LES FOIRES DE LA SEMAINE

Samedi 11
Allier. — Ainay-le-Château, Gannat, Cher. — Vierzon.
Haute-Loire. — Brioude, Le Chambon-de-Loire. — Charlieu (m. a. best.). Montbrison (m. a. best.). St-Etienne (m. a. aux pous). St-Jean-Léon. — La Canourgue.
Nièvre. — Billy-sur-Oisy, Millay, Nevers. — P. de D. — Bourbonne (m. a. v.). Issoire (m. aux veaux).
Rhône. — Lyon-La Moche (m. au gros bétail, veaux et moutons).
S.-E.-L. — Cluny, Digoin, Jony (m. aux animaux gras), Mâcon (m. aux grains et aux vins), Marly-s.-A., Stun.

Les marchés agricoles et commerciaux

LE MARCHÉ LIBRE DE PARIS

(De notre correspondant spécial).
Paris, 5 février.

Depuis quelques jours, le temps est devenu sec et froid avec des gelées nocturnes presque générales, tandis qu'au matin le soleil provoque un dégel plus ou moins rapide. Pratiquement, on a vu en ces jours assez copieusement qui avaient occasionné de sérieuses inondations et autres pertes sur les terres basses, mais aujourd'hui, l'excès d'eau tend à disparaître et les rivières ne tarderont plus à rentrer dans leur lit. Les travaux extérieurs se poursuivent partout où ils sont possibles quoique plutôt ralentis. Le problème des réensemencements de blé est devenu de plus en plus pressant car il n'est pas possible de confier à des semailles tardives les terres qui ne pourront semer que si la température se relève d'une façon sensible et si le blé a le temps de pousser. Les grains semés dans la deuxième quinzaine de janvier risquent de se perdre, aggraver la situation culturale demeure extrêmement médiocre, sinon très mauvaise dans presque tout le nord septentrional du pays et l'on n'a plus guère que l'espoir de pouvoir au printemps trouver le temps de réensemencer, permettant d'effacer en grande partie les destructions de l'hiver.

Les blés et farines. — Partout, on réclame abondamment des blés et farine pour la résorption des excédents, ce qui est de pure justice, puisqu'il n'y a plus de blé à résorber. Malheureusement, si la suspension de la diminution des taxes s'impose à la logique, il faudra, malgré tout, tenir compte que les cultivateurs ont déjà vendu 35 millions de quintaux à la meunerie ou à l'office pour dénaturation ou exportation ont subi les taxes d'autre part que les cinq à six millions de quintaux déjà réservés ont coûté de 600 à 700 millions de francs. Il s'agit de voir si les 30 millions de quintaux encore à vendre en meunerie jusqu'en juillet et les 25 autres millions à vendre à la prochaine campagne pourront laisser assez de bénéfices pour tout le monde.

La taxe pour février, en culture est de 180,50 à 182,50 suivant production et la grosse est de 180,50 à 182,50. Les contributions indirectes, la farine reste ferme entre 300 et 320 départ usines. Les blés fermes pour les années 93 à 95 ; ordinaires 90 à 92 ; extra 102 à 105.

Les céréales secondaires. — Cours plus fermes en raison de la période de semailles. On cote aux cent kilos départ : crises de printemps : Brie, Beauce, Eure 102 à 105 ; Centre, Poitou, 102 à 105 ; Bretagne 114 à 115 ; avoines noires : Centre, Poitou 100 à 105 ; Champagne 104 à 105 ; Bretagne 114 à 115 ; jaunes blanches : Loiret, Beauce, Nord 97 à 99 ; Bretagne 102 à 105 ; ordinaires 90 à 92 ; extra 102 à 105.

Orges plus fermes mais avec peu d'activité. Produits divers : Foin, 125 à 130 ; Charbonnage 136 à 138 ; Sarthe, Mayenne 136 à 137 ; Allier, Auvergne 128 à 129 à Brezelle 128 à 129.

Orges de brasserie en reprise devant l'empressement des acheteurs : Beauce, Touraine 136 à 137 ; Gâtinais, Auvergne 128 à 129 ; Sarthe, Mayenne 136 à 137 ; Berry 107 à 108 ; Champagne 122 à 123 ; monture 115 à 116.

Équipements engrais : Beauce, Touraine 118 à 119 ; Oise, Somme, Aisne 119 à 120 ; Champagne 122 à 123 ; Sarthe, Mayenne, Bretagne 125 à 126 ; Monture 115 à 116.

Sarrasins fermes : Bretagne 128 à 140 ; Linzaux 140 à 142 ; Beauce 130 à 132. Mais fermes : 130 à 131 dérivé port Dunkerque.

Les pailles et fourrages. — Cours en baisse en raison de la forte offre mais les fourrages sont simplement très soutenus : en cote, aux cent kilos, rations de pailles pressées hautes densité : pailles de blé, avoine et orge Nord 33 à 33,50 ; Aisne 35 ; Seine-et-Marne 36 ; Bruzelles est bien orienté, mais manque d'animation.

Amsterdam, malgré les indications favorables des places étrangères, reste inactif et irrégulier.

MARCHÉ DE GROS DE LYON

Artichauts d'Oran, le colis, 65 à 90 fr. ; en paquets 150 à 225 les 100 kilos ; en chaînes, la douzaine 4 à 5 ; carottes bouvées en paquets, 40 à 60 ; choux fleurs Bouches-du-Rhône 15 à 20 la douzaine ; épinards choisis, 50 à 300 les cent kilos ; petits pois Algérie-Espagne 250 à 400 ; pois gourmands Algérie-Espagne 250 à 400 fr. ; pommes de terre nouvelles 250 à 350 fr. ; Hollande 75 à 90 ; Beauvais 60 à 70 fr. ; fin de siècle 75 à 90.

Salades laitues 12 à 14 la douzaine ; chicorées 350 à 450 ; scaroles 12 à 14 ; mâche (douce) 50 à 70 fr. ; pissenlits Nice 400 à 550 ; endives 600 à 700 ; oignons paille 150 à 250 ; rouges 150 à 175 ; betteraves en paquets 12 à 14 ; radis roses en paquets 12 à 14 ; navets nouveaux en paquets 4 à 6 ; en vrac 100 Pa. 150 fr. ; potirons en paquets 175 à 200 ; tomates 300 à 500 ; betteraves 50 à 60 fr. ; poires à cuire 175 à 350 ; pommes 150 à 250 ; Canada 200 à 700 ; noix sèches 450 à 650 ; châtaignes 150 à 175 ; combrailles 225 à 300 ; raisins gros verts 150 à 450 ; mandarines sèches 250 à 350 ; dattes 250 à 450 ; oranges 250 à 350 ; menthe 120 à 135 ; d'Algérie-Tunisie 125 à 135.

MARCHÉ AUX GRAINS DE LYON

Prix aux cent kilos : Blé. — Français 715 ; Rhodé 212,50 ; P. de D. 216,50 ; Maroc 225 ; d'Algérie-Tunisie 227 à 230 ; Maroc 238 à 242 ; du Canada 235 à 237 ; dur 247. — Sarrasin 125 à 128 fr. — Orges. — De brasserie, 140 à 145 ; de monture 120 à 135 ; d'Algérie-Tunisie 125 à 135.



UN BON SOMMEIL...

Vous jouerez d'un sommeil paisible et réparateur, si vous acceptez de remplacer le repas du soir — fréquemment trop substantiel — par une légère collation au Phoscao.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le régime du Phoscao est conseillé aux convalescents, aux anémiques, aux vieillards, aux nourrices, à ceux qui souffrent de l'estomac ou qui digèrent difficilement la nourriture habituelle.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE-ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & Fils, Docteurs en Pharmacie, 1, Rue François-Ier, PARIS (8e)

Voici la Combinaison qui vous fera gagner au tirage de la 2^{me} tranche

LOTÉRIE NATIONALE 1939

Le Service des Loteries de "La Tribune" vous offre

25 chances pour 100 fr.

EN VOICI LA COMPOSITION :

- 5 dixièmes numéros très variés, valeur 55 »
- 5 vingtièmes — — — — — 30 »
- 15 centièmes — — — — — 18 75

25 billets d'une valeur totale de Fr. 103 75

Tous ces billets sont émis et garantis par LA TRIBUNE et par le G.I.E.T. DÉNIGRÉMENT.

En plus du prix de faveur consenti à nos lecteurs, il sera remis gratuitement à tout souscripteur un BILLET DE LA LOTÉRIE de bienfaits des BLESSÉS DU POUJON pouvant gagner le gros lot de 100.000 FRANCS ou un des nombreux lots mobiliers de valeur

Cette combinaison est en vente à LA TRIBUNE REPUBLICAINE et chez nos principaux dépositaires.

Pour la recevoir franco, découpez l'annonce ci-dessous et adressez-la au Service des Loteries de LA TRIBUNE, 10, place Jean-Jaures, St-Etienne, avec la somme de 100 fr. 90 pour l'envoi par la poste, ou 102 fr. 50 pour envoi recommandé.

M (adresse complète).....

Je vous envoie ci-joint en mandat-poste (ou par chèque postal, C. L. Lyon 54.63) la somme de 100,90 (ou 102,50 pour envoi recommandé).

Date

Les billets gagnants aux précédents tirages sont acceptés en paiement.

ÉVITEZ LA GRIPPE en soignant votre gorge avec la PASTILLE SADLER

Contra-indiqué contre toux, rhume, bronchite, maux de gorge.

L'Horrible Drame

par Charles MEROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

L'EXPIATION

III

Perfidie

— J'ai conçu pour Stein, mon colonel, une haine qui ne finira qu'avec moi... Cet homme est capable de tout... J'aimais une jeune fille, une camarade d'enfance... Elle a été sa victime, comme Mlle de Fontelle devait l'être plus tard. Votre Suzanne vit encore... Je me suis attaché à ce malfaiteur comme un bon chien s'attache à la bête qu'il veut amener sous le feu des chasseurs ; sous les apparences d'un serviteur plein de zèle et de fidélité, je n'ai qu'un désir : le conduire à l'abattoir, où l'exécutera ses crimes... Ce Stein jouit

de Fontelle, vous voudrez venger l'outrage... L'occasion se présente toujours à ceux qui la veulent... Je suis prêt à vous y aider et, à mes yeux, il est pas de châtiment assez cruel et assez sanglant pour le misérable que je hais plus que vous ne pouvez le hait vous-même.

Il s'était exprimé avec une rage contenue et une ardeur haineuse qui firent entrer dans l'âme soupçonneuse du Breton une conviction et une foi profondes.

Il changea subitement de ton. — Voilà, mon vieux Daniel, reprit-il, ce que je tenais à l'apprendre... Toi et tes maîtres vous en profitez si vous voulez. Je sais où tu restes... si l'occasion se présente, je t'avertirai... j'en ai les moyens et je saurai les mettre en œuvre. Vous aurez en moi un allié fidèle à quelle que soit vos ressentiments contre ce misérable Stein, les miens sont plus violents et plus vengeurs que les vôtres. Le Français est léger et oublieux, on le dit du moins... le Boche, comme vous nous appelez, est tenace comme le dogue qui ne lâche pas sa proie... Au revoir, Daniel, à médite mes paroles et grave-les dans ta mémoire... Comme Allemand, je suis votre ennemi ; comme outragé, je suis votre associé dans la vengeance.

Il ne tendit pas la main au Breton.

Il lui dit seulement : — Viens de temps en temps sous ces arbres au moment où la nuit tombe ou à l'aube, le matin, quand le jour paraît. Tu m'y trouveras châtiment au moment sera venu... Maintenant, je te quitte et je rentre à mon poste... J'ai du chemin à faire, mais je connais ma route.

Il s'éloigna. Legoff demeura immobile comme un soldat en faction, rêveur, contemplant le grand Pomeranien qui se balançait tranquillement, sa fourche sur l'épaule.

Comment était-il venu ?... par quelle route ? Il avait dit en riant : C'est mon secret ! mais, en même temps, il laissait entendre qu'il avait des amis, même du côté des Français, des espions et des traitres qui le renseignaient et lui facilitaient le passage.

Il avait dit aussi : « Mon colonel Stein est leur chef... il sait tout ce qui se passe, il ouvre l'œil sur l'entourage de votre Suzanne... il la voit, et tous ses efforts tendront à sa possession. »

Le Breton ne l'ignorait pas ; au château de Fontelle, le baron Stein avait des prétentions et les neufs cachait pas ; il avait demandé la main de la jeune fille, et le refus du père l'avait humilié, exaspéré. Déjà, il s'était vengé atrocement, mais cette revanche ne lui suffisait pas.

D'autres menaces pesaient sur la tête de la malheureuse. A cette pensée, le cœur du garde bondissait dans sa poitrine.

Il se décida enfin à quitter la place où cette scène s'était passée. Il se rendit aux jardins de l'ambulance, mais il demeurait l'esprit frappé de cette étrange rencontre.

Certes, le valet de Stein — car qu'était ce soldat attaché à sa personne à Paris, jadis, comme il l'était en campagne sous l'uniforme de uhlands ? — était sincère. Au cas contraire, pourquoi l'eût-il recherché pour de telles confidences ?

Lui aussi, il avait donc à se rendre compte de ce maître, ce seigneur qui possédait jusqu'à la trahison. Eh bien ! pourquoi, dès lors, ne pas user de ses services, si réellement il en pouvait rendre ?

L'abominable attentat de la Poterne resterait-il sans représailles, le crime sans condamnation ? Honnêtement, loyal jusqu'au bout des ongles, Legoff se révolta contre cette idée et tout lui sembla bon et juste dès qu'il s'agissait de punir et de frapper un coupable tel que cet infâme Stein.

Toute la journée, il remplit son office de jardinier, bêcha les terres du potager, sema des graines,

rebina ses carottes et ses betteraves, mais son esprit était ailleurs.

Le soir, enfermé dans sa pauvre chambre, il écrivit à son maître, auquel il demeurait profondément dévoué :

« Monsieur le comte, « Il m'est arrivé ce matin une aventure étrange. « Depuis quelque temps, une idée me tourmentait. « J'ai su qu'à diverses reprises, le colonel Stein, avec son régiment, a séjourné à votre château de Fontelle et je cherchais, sans le trouver, le moyen de savoir ce qui s'y passait. « J'ai vu souvent, comme vous-même, le domestique de cet officier, un nommé Hans Schultz. « J'avais le désir de le revoir et je me demandais comment j'y arriverais, lorsque, ce matin, un petit jour, en me rendant de ma cabane aux jardins de l'ambulance, il est venu à moi dans le sentier que je suivais. « Il était vêtu en journalier qui va à sa besogne. « D'abord, je ne l'ai pas reconnu à cause d'une barbe qui le changeait. « C'était bien lui, pourtant. « J'étais armé ; on ne sait pas ce qui peut arriver. « Comment avait-il fait de me voir ? « Ma surprise avait fait ce que je n'avais pu faire, c'est-à-dire comment venait-il de Fontelle, »

où je n'avais pu me rendre, quel que ruse que j'eusse employée ?

« Comme je le questionnais, il me répliqua : « Vous ne savez pas manœuvrer, vous autres. »

« Il a ajouté : « C'est toi que je cherche... J'ai des choses à te dire... Caussans. »

« Alors, je l'ai écouté. « Voilà un résumé de ce que j'ai entendu : « Pour des raisons à lui, il hait mortellement ce Stein qu'il sert si bien en apparence. « C'est le premier point. « Le second, c'est qu'il croit que vous devez le détester plus encore, car il l'ignore rien de ce qui se passe à la Poterne ; il en a été presque le témoin. « Le troisième, c'est qu'il est prêt à vous servir de son mieux, le jour où vous aurez l'occasion de rendre le mal pour le mal à cet odieux criminel et de lui infliger le châtiment qu'il mérite. « Voilà, monsieur le comte, ce que j'ai entendu. « De ces gens-là, on ne saurait trop se méfier, mais j'ai des raisons de croire que ce Schultz est sincère dans son offre et vous le penserez sans doute aussi, car quel intérêt aurait-il eu à faire cette périlleuse démarche ?

(A suivre).

Maintenant je ne risque plus
l'asphyxie cutanée
J'AI TROUVÉ LE MOYEN DE L'ÉVITER



LA PROPRIÉTÉ ABSOLUE DES PORES EST DONC LE SEUL MOYEN DE L'ÉVITER. SERVEZ-VOUS DU SAVON DE TOILETTE LUX : IL ENLÈVE TOUTES LES IMPURETÉS

VOUS ÊTES VRAIMENT GENTILLES DE M'AIDER. JE VAIS IMMÉDIATEMENT SUIVRE VOTRE CONSEIL.

IL FALLAIT S'Y ATTENDRE, ELLE EST, EN EFFET, SI JOLIE DEPUIS QU'ELLE A ADOPTÉ LE SAVON DE TOILETTE LUX.

GEORGES PARAÎT PLUS AMOUREUX DE MADELEINE QUE JAMAIS !

Employez donc toujours le savon de toilette Lux spécialement recommandé pour le visage et vous n'aurez jamais à craindre l'asphyxie cutanée.

PRIX : 2 Frs. le pain
SAVON DE TOILETTE LUX
PRODUIT FRANÇAIS — C'EST UNE SPÉCIALITÉ LEVER

A VOIR LA FAÇON DONT GEORGES DANSE AVEC RAYMONDE, ON NE CROIRAIT JAMAIS QU'IL EST LE MARI DE MADELEINE.

Un teint clair et sans défaut est la première condition de la beauté. Or, dès que les pores sont obstrués par des poussières ou des résidus de maquillage, la hideuse Asphyxie Cutanée devient inévitable : la peau se couvre de points noirs et le teint perd sa fraîcheur.

Des quantités de femmes, cependant, se préservent de l'asphyxie cutanée grâce au savon de toilette Lux. La mousse parfumée de ce savon est, en effet, si active qu'elle élimine complètement les moindres traces de poussières et de fards : elle rend la peau fraîche et donne un teint ravissant.

PAUVRE MADELEINE ! AVEC UN TEINT SI LAID, IL N'EST PAS ÉTONNANT QUE GEORGES S'EN DÉTACHE. NOUS DEVRIONS LA METTRE EN GARDE CONTRE L'ASPHYXIE CUTANÉE.

VOYEZ-VOUS, MADELEINE, IL FAUT DÉBARRASSER LES PORES DES MOINDRES IMPURETÉS CAR, DÈS QU'ILS SONT OBSTRUÉS L'ASPHYXIE CUTANÉE APPARAÎT.

Employez donc toujours le savon de toilette Lux spécialement recommandé pour le visage et vous n'aurez jamais à craindre l'asphyxie cutanée.

PRIX : 2 Frs. le pain
SAVON DE TOILETTE LUX
PRODUIT FRANÇAIS — C'EST UNE SPÉCIALITÉ LEVER

T. S. F.

PROGRAMME DU LUNDI 6 FEVRIER

La sélection du jour

30 heures. — Sarrebriek. — Quatuors.
30 heures. — Varsovie. — Concert depuis le Conservatoire de Varsovie.
30 heures. — Bruxelles Français. — Le Petit Duc (Lecocq).
30 heures. — Rome. — Le Tzarevitch (Lehar).
30 h. 30. — Poste Parisien. — Savez-vous faire une chanson.
30 h. 30. — Tour-Eiffel. — Concert, piano à quatre mains et chant.
30 h. 30. — Paris-P. T. T. — La chorale populaire de Paris.
30 h. 30. — Radio-Paris. — All-Baba (Lecocq).
30 h. 45. — Strasbourg, Rennes, Nice. — La Monette (A.-P. Tchekhov).
31 heures. — Paris-P. T. T. — Musique de chambre par le quatuor à cordes de Paris.
31 h. 45. — Poste Parisien. — L'heure de Ray Ventura.
31 h. 45. — Tour-Eiffel. — Concert de l'École normale de musique.
31 h. 45. — Radio-Luxembourg. — Pour aimer... le drame de Faust (Bolto-Mous-sorgsky).
22 h. 30. — Radio-Luxembourg. — Concert vocal par la Chorale Grand-Ducal.
22 h. 30. — Radio-Dijon. — Festival Bruckner (enregistrement).
22 h. 30. — National. — Le quatuor Calvet. Quatuor numéro 3 (d'Indy).
22 h. 30. — Poste Parisien. — Toute la terre, par Maurice Bourdet.
22 h. 45. — Paris-P. T. T. — Ginevra (Edmond Privat).
23 heures. — Radio-Luxembourg. — Musique de danse par le Jazz Andy Fulton.
Radio-Paris
19 heures. — Concert, direction Derveaux.
19 heures. — Chronique des livres.
20 h. 15. — Mélodies, par M. Pappo.
20 h. 30. — All-Baba, opéra-comique (enregistrement) avec Mmes Farache, Camis, MM. Lovano, Payen, Hérent, Maquaire, Concert Tubini.
21 h. 30. — Informations, Presse, Chron.
21 h. 30. — Concert varié, Disques.
22 h. 45. — Informations, Chroniques.
23 heures. — Disques, Musique légère.
Paris-P. T. T.
21 heures. — Musique de chambre, avec le quatuor à cordes de Paris; Mlle Raveau cantatrice, et Goussau, pianiste.
22 heures. — Chorale populaire de Paris.
22 h. 30. — Informations, Météo.
22 h. 45. — Emission en espéranto : Ginevra, drame (fragments), de E. Privat.
Poste Parisien
19 h. 17. — Chronique des spectacles.
19 h. 20. — Un quart d'heure de récréation, présentation Robert Desnos.
19 h. 49. — Concert, Banania. Trois succès de Maurice Chevalier.
30 heures. — La Journée par Maurice Bourdet.

10 h. 40. — Les Potins de Paris, avec Jean Nohain.
30 h. 15. — La minute la plus émouvante de votre vie...
30 h. 30. — Savez-vous faire une chanson ?
30 h. 35. — Ce qu'ils voulaient être avec Georgius.
31 h. 5. — L'heure de Ray Ventura.
31 h. 35. — Parodies radiophoniques.
32 heures. — Informations, Chroniques.
32 h. 7. — En correctionnelle, de M. Diamant-Berger.
32 h. 40. — Toute la terre, par M. Bourdet.
32 heures. — Cabaret Sphérazade.
23 h. 30. — Nouvelles de la soirée.
Lyon-La Doua
12 h. 45 à 13 h. 30. — Paris-P. T. T.
13 h. 40. — Strasbourg, Concert.
17 h. 30. — Paris-P. T. T. — Causeries.
18 h. 30 à 19 heures. — Concert de musique de chambre avec le concours de : Mlle Alice Orfner, pianiste ; Mlle Darmenier, soprano ; 1. Etude symphonique (Pierné) ; 2. La Lorely (Liszt) ; 3. Ecosaise (Chopin) ; 4. Les roses d'Ispahan (Faure) ; 5. Chanson (Reynaud).
19 heures. — Radio-Journal de France.
19 h. 30 à 20 heures. — Radio-Gazette de Lyon.
20 h. 15. — Relais de Paris-P. T. T.
20 h. 30. — Soirée de variétés, sous la direction de M. Mario Gauthier.
21 h. 30. — Relais de Paris. Dernières informations.
Radio-Lyon
12 heures. — Extraits de films.
12 h. 15. — La neige, depuis Chamonix.
12 h. 30. — Extraits de films, Disques.
12 h. 45. — Journal parlé, Chroniques.
13 heures. — Chant, opéra et opéra-comique : Mignon ; Mignon, etc...
18 h. 30. — Mélodies, Musique légère.
18 h. 45. — Causerie par Mlle Doublier.
19 heures. — Radio-actualités françaises.
19 h. 25. — Chronique sportive.
19 h. 55. — Petite correspondance familiale.
19 h. 55. — Journal parlé, Chroniques.
20 heures. — Crochet radiophonique présenté par Saint-Granier.
20 h. 30. — Concert Banania. Le docteur Vainqueur raconte ses souvenirs.
21 h. 30. — L'orchestre attractif depuis le café Morel à Lyon.
22 heures. — Informations nouvelles.
Radio-Toulouse
19 h. 30. — Dounel présente le Rot des rouspéteurs.
19 h. 35. — Byrrh réunit les amis.
19 h. 40. — Intermède radiophonique.
19 h. 45. — Les derniers succès du jour.
20 heures. — Petite correspondance familiale.
20 h. 4. — Les gaités de l'estomac.
20 h. 5. — Crochet radiophonique.
20 h. 45. — Pour penser dans la vie.
20 h. 50. — Tangos argentins.
21 heures. — Le chansonnier Noël Nèel.
21 h. 15. — Orgue de cinéma Variétés.
21 h. 35. — La minute de la beauté.
22 heures. — Informations, Chroniques.
22 h. 15. — Concert de gala des auditeurs.
22 h. 45. — Orchestre de genre.
23 h. 15. — Orchestre philharmonique.
23 h. 30. — Chansons marseillaises.

Ciné-Presse - Ciné-Prix - Le Coucou
Le Capitole - L'Empire - L'Eden-Cinéma
sont les seuls CINEMAS qui acceptent le

TIMBRE-CINÉMA

EXIGEZ DE VOS FOURNISSEURS
50 timbres vous donnent droit à 1 fr. de place
100 2 fr.
150 3 fr.
ETC...

JETER VOS TIMBRES... C'EST JETER DE L'ARGENT !

O. DARTOIS
Rue Henri-Martin, TOURS (Indre-et-Loire)
achète tous les timbres que vous pouvez posséder. Collections, lots, doubles, archives, vieilles correspondances. Grand comptant.
On ne peut juger de l'importance des timbres sans les voir. Prière de les soumettre.

LES PETITES ANNONCES DE "LA TRIBUNE"

Maisons recommandées
1790 Fr. SALLE A MANGER noyer massif, 6 chaises cuir.
Prix-Reclame de CHAVANEL-MOBILIERS, rue Dormand, Saint-Etienne.

Objets d'occasion
A VENDRE une jolie console, HAVAS N° 1.330. S'adresser : Agence

Renseignements utiles
Consultez en conf. Mme REYNAUD, Voyante, carte, Rt. affect. 27, r. du 11-Novembre, St-Etienne (fond cour).

Fonds de Commerce
Cause départ on cède côté Bellevue, Fonds de COIFFURES DAMES sans concurrence proche deux places, matériel moderne, appareil indispensable, fortes recettes. Prix 18 000 fr. à débattre. N° 3.831. Sté « ADRESS » 6, place de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne

Propriétés
Recherches Propriétés agrément ou rapport. Agence LAGRANCE, 34, r. l'Asquiel, PARIS 8°. Fondée en 1876. Saint-Etienne.

14. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 6 février 1939.

l'Enfant du fantôme par Jacques Brienne

PREMIERE PARTIE
JUMEUX DE MISERE

IV
Le fantôme

— Soyez donc tranquille, bonne mère ; demain, vers les midi, vous me verrez revenir d'un pied léger. Ne faut-il pas, d'ailleurs, nettoyer de temps en temps la maison, essayer la poussière ? Je veux voir, quant à moi, si Veni-en-Panne a emmené le jardin.

A ces mots, la vieille femme, plus calme, sourit.

— Le jardin ! Ton père et moi l'avons défriché ensemble, car c'était un landier... Et le pré aussi, et maintenant il n'y a pas l'aussi bon pâtis... Ah ! on était jeune alors !

— Et vaillant, mère. Allons, à demain, je vous apporterai des

loin, la pointe du Croisic ; à droite, la baie de la presqu'île de Quiberon.

A ses côtés, la terre fleurissait comme un grand jardin. La fleur d'or des ajoncs et la pâle fleur de l'aubépine sortaient, délicates et triomphantes, de leurs berceau d'épines.

Depuis que Yann est parti sur la « Bonne Aventure », Geneviève a repris à Saint-Gildas les habitudes de Montléhon, sa vie semble à peine changée, maintenant surtout que la voilà venue pour deux longues années.

Elle n'a plus revu la maison familiale où elle a grandi, ni l'église qui, sous son porche brumeux, porte une plaque de marbre, qui sert d'épitaphe à l'infortuné Pierre.

Bravement, elle s'est efforcée de se plaire dans le vieux logis de Yann, à Saint-Gildas.

Au moins, se dit-elle souvent, cette maison ne me rappelle que celui que je dois aimer !

Elle se répète chaque jour : — Oui, je dois aimer Yann. Je dois l'aimer parce qu'il est bon, parce qu'il m'aime, parce qu'il est mon mari.

Mais on ne violente pas son cœur.

Estime, affection, reconnaissant, voilà ce qu'elle éprouve pour le marin.

Mais l'amour passionné qu'il a

après un rhume... après une grippe... nettoyez votre tube digestif!

18 plantes

A la suite d'un rhume ou d'une grippe, il faut débarrasser votre organisme et particulièrement votre tube digestif de tous les déchets qui l'encombrent.

Il faut retrouver l'appétit perdu, il faut remettre votre foie et votre intestin en bon état de fonctionnement. C'est le rôle du Thé des Familles : mélange de 18 plantes parmi lesquelles l'artichaut, le boldo qui réveille les foies endormis, le frêne, la bourdaine qui régularise les intestins les plus lents, l'anis, la coriandre et la mélisse qui agissent sur les estomacs les plus réfractaires à la digestion, la reine des prés qui actionne les reins.

Un intestin libre c'est le secret de la santé

Le Thé des Familles comprend de plus, des plantes calmantes et aromatiques qui assurent un sommeil calme et paisible.

Le Thé des Familles est en vente seulement chez votre pharmacien, la grande boîte 6 fr. 90

THE DES FAMILLES
l'infusion de tous les soirs

verveine
menthe
tilleul
fenouil
anis
boldo
Sureau
artichaut
prêle
pariétaire
frêne
reine des prés
cassia
mélisse
quinquana
coriandre
réglisse
bourdaine

THE DES FAMILLES
La cause de tous les maux

A LYON
SITUATION POUR MENAGE
ALIMENTATION
genre Casino, 4 p. log. Bénéf. 3.000 fr. par mois, garanti à l'essai 1 mois.
Faut 10.000 fr. comptant

LA SECURITE 87-89, r. Hôtel-Ville LYON (64^e année)

SYPHILIS
Traitement sérieux, efficace, discret, facile à suivre, même au voyage, par les
COMPRIMÉS DE GIBERT
remplissent avantageusement 60 et 90 jours.
Le n° 22 f. Cure compl. (60 j. de 8) : 410 f.
Brochure, renseignements, grat. command. des
Pils GIBERT, 18, rue d'Autun, MAISON-ROUGE,
St-Etienne ; G^{de} Pl^{ce} St-Roch - Moulins
C^{de} Des^{se} du Progrès, 47, Place d'Allier.

FAITES FAIRE VOS IMPRIMES
A « LA TRIBUNE »

VIENT DE PARAITRE
L'INDICATEUR
DES CHEMINS DE FER
EDITE PAR
La Tribune

MODIFIÉ ET MIS A JOUR
DES IMPORTANTS
CHANGEMENTS

applicables à partir
du 15 janvier 1939

112 Pages
Prix : UN FRANC

En vente chez tous les Dépositaires de « La Tribune »

LES "A PROPOS" DU DENTOL

VENDETTA !

A PROPOS DE DENTS... LES VOTRES DURERONT AUTANT QU'UNE RANCUNE CORSE, EN EMPLOYANT CHAQUE JOUR LE

Dentol

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermi les gencives, purifie l'haleine, conserve les dents, leur donne un blancheur éclatant. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur très persistante.

Echantillon gratis en joignant la présente annonce du journal « La Tribune »

nouvelles de vos beaux pompiers qui doivent être tout roses.

Docilement, la mère soupire et rentre dans l'intérieur. Très propre, presque coquet, cet intérieur. Dans l'ouverture du lit sculpté on aperçoit la couverture piquée à larges fleurs rouges ; sur le bahut, des courges séchées et des colza quintes. Dans l'âtre, le grifon chante et le chat jaune regarde fixement les deux femmes de ses yeux verts.

— Allons, dit la mère Le Quellec, puisqu'il le faut, va fille ; je t'achèrâi de ne pas trop me tourmenter.

Dans une dernière étreinte, elles s'embrassent et légère, pâle et grave, la femme de Yann sort du bourg.

Le soleil descendait à l'horizon dans les nuages d'un rose vif et dorait l'étendue immense qui s'effraie à ses yeux ; à gauche, au

pour elle, Geneviève ne peut répondre. Autrement, quand elle avait passé près d'elles, appuyée sur son beau promis, elles avaient laissé leurs battoirs suspendus au bout de leurs bras rougis par l'eau vive, pour les saluer au passage.

— Sont-ils bien tournés, les promis !

— Approche donc, mes colombes, avait glapi une vieille édentée sans cesser de tordre son linge ; approche donc pour qu'en voyant je me rappelle mes amours ; c'est si vieux, mes chers gars, que je ne m'en souviens plus guère.

Et sa bouche élargie avait l'air de rire, mais peut-être bien qu'elle sanglotait.

— C'est la vieille Mathurine, chuchotait Pierre à l'oreille de sa Geneviève, sans chasser de ses lèvres un sourire ébloui.

— Paraitrait que son fiancé a jadis péri en mer !

— Ah ! la pauvre ! répondait la jeune fille, secouée d'un grand frisson et plus étroitement serrée au bras robuste de son ami.

A présent, arrivée à proximité du travail, Geneviève l'évite.

Elle entend, comme jadis, des voix et des rires...
— Non, non, je ne veux pas les voir, se dit-elle, car elles chuchoteraient tout à l'heure !

— C'est la femme de Yann Kerthomaz, vous savez, celle qui était la fiancée du défunt Pierre.

Et elles ajouteraient, sans doute :
— Elle l'a bien vite oublié ! Intérieurement, dans une prostration désespérée, la malheureuse murmure :
— Mon Pierre, je te le jure, je ne t'ai pas oublié, et si, de là-haut, tu vois celle qui fut ta fiancée, ne la maudis pas, mon pauvre ami. Il l'a fallu, il l'a fallu !

Le jour décroît, le soleil est plus rouge et Geneviève avance, déchirée entre son passé désolé et son présent sans joie.

Elle a marché longtemps, sans lassitude, comme portée par le flot de ses pensées.

Déjà, à travers les hautes ramures des chênes, le bourg s'aperçoit. Elle voit le coq qui flamboie au-dessus du clocher et, au tournant de la route, les tours de Montléhon vont lui apparaître.

Depuis six siècles, dans ce manoir, la race des Montléhon forme une lignée ininterrompue.

Depuis six siècles, l'orgueilleuse devise des marquis est inscrite sur une banderole de pierre, au-dessus de la porte inhospitalière :
« Inferius et superius regno, »
« Je règne sur les petits et sur les grands. »

Un jour, on a expliqué la devise latine à Geneviève et, regardant les chaumières pressées autour des murs massifs, elle a compris le sens des mots posés au-dessus

d'eux comme une griffe d'aigle :
« Je règne sur les petits et sur les grands ! »

— Ah ! oui ! et qu'il est terrible le joug des Montléhon !
— La jeune femme se rappelle les histoires que son père racontait, et un sentiment de peur l'envahit... Mais la voici arrivée, toute tremblante, devant la grande porte du château.

Elle s'arrête, reprend haleine et sonne.

La cloche tinte comme un glas à travers les couloirs sonores. Un guichet grince, une tête paraît derrière les barreaux.
« Que voulez-vous ? dit la voix rude d'une vieille femme moustachue.
Geneviève reconnaît la camériste de la chanoinesse. Elle se dit :
— Elles font bien le pendant, et elles sont dignes l'une de l'autre, la maîtresse et la servante !
Tout apeurée, elle chuchote :
— Je viens apporter les dentelles de Mme la comtesse.
La vieille tend l'oreille et vocifère :
— Parlez donc plus haut, vous... Ah ! pour Mme la comtesse... Allons, entrez.
Elle tire brusquement le verrou. D'un geste bref et péremptoire, elle indique l'escalier du fond et Geneviève l'entend qui grommelle :
(A suivre.)

LA GUERRE IBERIQUE LES NATIONALISTES ONT DEPASSÉ FIGUERAS

Le Perthus, 5 février. Parmi les fugitifs espagnols le bruit incontestable est que les nationalistes ont dépassé Figueras et seraient arrivés aux abords de Pont-de-Mols, à 5 kilomètres de Figueras, sur la route de France.

Le siège du gouvernement sera transféré à Valence

Paris, 5 février. « Ce soir » se déclare autorisé à affirmer contrairement à certains bruits, que le gouvernement siégerait encore à Figueras ce matin, à 11 heures.

Des troupes républicaines demandent l'hospitalité de France

Pérpignan, 5 février. Le colonel commandant la région frontière espagnole est venu demander aux autorités françaises, de la part du chef de l'Etat-Major espagnol l'hospitalité pour ses troupes républicaines. Il a annoncé l'arrivée des premiers effectifs, avec des batteries d'artillerie, pour 17 heures.

Une conférence s'est tenue de midi à 13 heures, les représentants espagnols d'une part, le général Fagade, M. Didkowski et M. Vidal, commissaire spécial, d'autre part, ont discuté les conditions de la retraite allant s'opérer.

La conférence, à laquelle assistaient outre le général Fagade, M. Jules Henry, ambassadeur de France en Espagne, les autorités militaires françaises et les généraux espagnols Ripolme et Esmada, s'est terminée à 17 heures.

Le passage en France des troupes républicaines a été réglé comme suit: seront d'abord évacués tous les réfugiés civils, puis le parc automobile passera en France, ce sera alors le tour des troupes qui devront immédiatement les armes siôt franchir la ligne frontière.

Les mitrailleuses seront déposées à gauche de la route, les fusils, les grenades et les autres armes individuelles à droite.

Les soldats traverseront le bourg du Perthus sans s'arrêter, les soldats républicains seront renvoyés au camp de concentration d'Argelés, en passant par la route du Boulon. Un contrôle sera établi et les soldats seront désarmés minutieusement. On leur retirera notamment les nombreuses grenades et pistolets automatiques que beaucoup d'entre eux possèdent dans leurs sacs, au cours des évacuations précédentes.

A l'issue de la conférence qui s'est tenue à la gendarmerie du Perthus, le général Fagade accompagné de M. Jules Henry est descendu jusqu'à la frontière et a inspecté le dispositif de sécurité. Deux compagnies du 15^e R. I., fixées dans un garde à vous impeccable, ont les honneurs au commandant du 1^{er} corps. A quelques mètres de la foule des réfugiés espagnols à laquelle étaient mêlés de nombreux journalistes, les carabinieri du poste frontière assistaient silencieusement à ce spectacle.

En ordre le plus strict règne en ce moment au Perthus. La grande rue est parcourue par d'énormes camions qui passent en grondant.

En Espagne, malgré la gravité de la situation, les réfugiés espagnols ont augmenté de minute en minute, restant calme et absolument passifs. Les réfugiés civils, qui sont en nombre, sont bien traités et attendent l'ouverture complète de la frontière. Certains essaient de vendre à vil prix les quelques objets de valeur dont ils sont porteurs afin de procurer de l'argent français en prévision de leur internement.

Ceux qui viennent d'arriver de la frontière déclarent que le bruit du canon se rapproche de plus en plus. M. Alvarez del Vayo, ministre des Affaires étrangères du gouvernement espagnol, a passé la frontière ce matin, se dirigeant vers la Junquera. A 7 heures, il n'était pas encore revenu sur le territoire français.

Deux escadrilles d'avions gouvernementaux ont atterri près de Carcassonne

Carcassonne, 5 février. Deux escadrilles de douze avions de chasse gouvernementaux espagnols ont atterri, sans incident, vers 15 heures 20, sur l'aérodrome de Salvaça. Les autorités civiles et militaires de Carcassonne se sont rendues immédiatement sur les lieux.

Un fils de M. Alcalá Zamora a été fait prisonnier

Burgos, 5 février. Parmi les prisonniers à Barcelone se trouve un fils de l'ancien président de la République, M. Alcalá Zamora.

Le jeune homme habitait Paris, avec son père, et s'était rendu à Barcelone pour s'engager dans l'armée républicaine.

Deux vedettes républicaines se réfugient à Port-Vendres

Port-Vendres, 5 février. Ce matin, les vedettes 8 et 11 de la marine de guerre gouvernementale, venant de Rosas, sont arrivées à Port-Vendres, ayant à bord une trentaine d'officiers et les sous-secrétaires à la Marine composant l'Etat-major naval.

D'après les déclarations faites par des marins, le gouvernement espagnol a évacué deux vedettes, très rapides, munies chacune de deux lance-torpilles, mais manquant de combustible, ont été autorisées à séjourner à Port-Vendres, durant 48 heures, en attendant les instructions de l'amirauté toulonnaise.

Par ailleurs, deux balancelles, venant de Rosas avec 18 officiers de

Le Grand Conseil fasciste a siégé près de trois heures

Une nouvelle réunion est prévue pour le 10 février

Le communiqué officiel est muet sur les revendications territoriales de l'Italie

Rome, 4 février. La séance du Grand Conseil fasciste s'est ouverte à 22 heures.

Comme c'est le cas en pareille circonstance, de nombreux curieux se trouvaient bien avant aux abords du Palais de Venise, pour assister à l'arrivée de cette assemblée.

Le fanion du Parti fasciste, escorté par une garde d'honneur, a été porté du Palais du Littérateur au Palais de Venise, pour être hissé au balcon central.

Tous les membres du Grand Conseil étaient en uniforme fasciste. Les premiers arrivés furent le ministre de l'Éducation nationale, M. Giuseppe Bottai; M. Dino Grandi, ambassadeur à Londres; le maréchal Italo Balbo et le secrétaire général du Parti M. Achille Starace; les ambassadeurs de l'Allemagne, M. Ciano, et de la Belgique, M. de Broqueville.

M. Mussolini est entré au Palais de Venise un peu avant 22 heures, par la porte d'honneur, sur la place Saint-Marc. Dès le grand escalier, le quinquème au premier étage, où se tenait la séance, les mousquetaires du Duce en tenue noire, le poignard au poing, formaient une haie d'honneur.

D'autres mousquetaires se tenaient dans les allées des batailles attendant à la pièce où se réunissent les membres de l'organe suprême du régime. La réunion du Grand Conseil a pris fin à 0 h. 50; elle a donc duré 2 h. 30.

Le communiqué officiel

Voici le texte du communiqué publié à l'issue de la réunion: « Le Duce a fait un exposé sur la situation générale internationale. Le Grand Conseil a approuvé à plusieurs reprises et ses conclusions ont été acclamées avec enthousiasme. »

Après le Duce, le ministre des Affaires étrangères a illustré certains aspects particuliers de la politique étrangère de l'Italie.

Le Duce a commenté les points essentiels de l'exposé du ministre des Affaires étrangères.

Le Grand Conseil du fascisme a approuvé par acclamations les deux orateurs du jour suivants: « Le Grand Conseil du fascisme exprime sa profonde satisfaction pour le discours prononcé par le Führer à l'occasion du 6^e anniversaire de son accession au pouvoir et dans lequel il a réaffirmé la solidarité politique idéale militaire qui unit les deux révolutions fasciste et nationale-socialiste, ainsi que l'avenir des deux peuples. »

Le Grand conseil du fascisme, en se réunissant le jour où, par l'occupation de Gérone, toute la Catalogne est désormais libérée de la barbarie oppression bolchevique, adresse son salut ardent aux héros combattants espagnols et légionnaires, artisans solidaires de la victoire, et porte à la connaissance de tous que les forces volontaires du fascisme n'abandonneront pas la partie avant qu'elle ne soit terminée comme elle l'est terminée par la victoire de Franco ».

Le Duce a ensuite commenté les dispositions prises pour la célébration du 20^e anniversaire de la fondation des faisceaux de combat. Le Grand conseil du fascisme, sur la proposition du Duce, décide qu'à l'occasion du 20^e anniversaire de la fondation des faisceaux de combat, on donne un développement ultérieur à tout l'ensemble de la législation sociale.

Le Grand conseil du fascisme a, en outre, pris acte de l'exposé de M. Ciano des comptes sur le compte rendu du général de l'Etat pour l'exercice financier 1937-38.

Le Grand conseil du fascisme se réunira à nouveau, à 22 heures, le 10 février.

La Commission supérieure de la Défense se réunira demain

Rome, 4 février. C'est lundi, à 16 heures, que s'ouvrira, sous la présidence de M. Mussolini, la 1^{re} session annuelle de la Commission supérieure de la Défense. Cet organisme, dont la réunion était fixée depuis longtemps déjà, est composé des ministres, secrétaires d'Etat qui constituent le comité de délibération du grand amiral, des ministres de l'Intérieur, de la Justice, de l'Armée, de l'Aéronautique et de l'Air qui n'ont pas encore atteint la limite d'âge fixée pour la cessation des services, du chef d'Etat-major général, des chefs d'Etat-major des forces armées et du président du comité pour la mobilisation civile en tant que membres consultants.

Une cuve fait explosion dans une fonderie

Béthune, 5 février. Une cuve a fait explosion, cet après-midi, à 15 h. 30, à la poudrerie de Billy-Berclau, dans des circonstances qui n'ont pu encore être établies.

Les dégâts sont importants. Il n'y a aucune victime.

Le bruit de l'explosion a été entendu jusqu'à Lille.

L'armée gouvernementale, ont été saisis par la douane, qui a fait débarquer un armement très important de provenance allemande.

Des dispositions ont été prises pour le transfert de Banyuls-sur-Mer, 4.000 soldats attendent l'autorisation de pénétrer en territoire français. Des dispositions ont été prises pour arrêter, le moment venu, sur le camp de concentration d'Argelés-sur-Mer.

MM. Companys et Aguirre ont quitté Perpignan pour une destination inconnue

Perpignan, 5 février. M. Companys, président de la Généralité de Catalogne, et Aguirre, président du gouvernement basque, se sont rendus à la Préfecture des Pyrénées-Orientales et ont demandé un passeport diplomatique pour résider en France. Des qu'ils ont été en possession de cette pièce, les deux hommes d'Etat espagnols ont quitté Perpignan sans vouloir faire connaître le lieu où ils se rendaient.

M. Chamberlain présidera mardi l'ouverture de la conférence palestinienne

Londres, 5 février. Mardi prochain, M. Neville Chamberlain présidera, au palais Saint-James, séance inaugurale de la conférence palestinienne.

Cette conférence représente un nouvel effort du gouvernement britannique en vue d'obtenir que les partis rivaux, c'est-à-dire les Arabes et les Juifs, arrivent à un règlement amiable des questions qui les opposent, depuis que l'Angleterre déclara, après la guerre et conformément à la déclaration Balfour de 1917, de créer un foyer national juif en Palestine.

En outre des représentants des Arabes et des Juifs de Palestine, la conférence réunira des délégués des Etats arabes voisins de la Palestine, c'est-à-dire l'Irak, la Transjordanie, l'Arabie saoudite et le Yémen — ainsi qu'une délégation de Juifs britanniques qui aura à sa tête le docteur Weizmann.

Le conflit qui met aux prises les deux groupes en présence est particulièrement aigu.

L'abandon de la Palestine en faveur d'un Etat arabe, ou d'un Etat juif, est un problème qui, dans l'Etat qui comprend notamment les Lieux Saints, devait être placé sous l'administration directe de la Grande-Bretagne. Ce plan se heurta à l'opposition des deux parties d'Israël, et fut abandonné, au moins momentanément, par le gouvernement britannique.

Mais il s'intensifia à diverses reprises et, en particulier, il y a deux ans, lorsque le gouvernement britannique britannique se fut prononcé en faveur d'un plan comportant la division de la Palestine en trois Etats: un Etat arabe, un Etat juif, et un Etat qui comprend notamment les Lieux Saints, devait être placé sous l'administration directe de la Grande-Bretagne. Ce plan se heurta à l'opposition des deux parties d'Israël, et fut abandonné, au moins momentanément, par le gouvernement britannique.

La difficulté du problème à résoudre ressort clairement d'une confrontation des revendications.

Les Arabes réclament l'arrêt de l'immigration juive et l'interdiction de la vente de terres aux Juifs par les Arabes; l'abrogation de la déclaration Balfour et la renonciation du gouvernement britannique à son mandat, ainsi qu'à son plan de création d'un foyer national juif en Palestine; enfin, l'institution d'un gouvernement arabe autonome et indépendant, qui offrirait des garanties constitutionnelles à la présente minorité juive.

Le leur côté les Juifs demandent que la Grande-Bretagne remplisse ses obligations aux termes de la déclaration Balfour et du mandat; que soient levées les restrictions temporaires d'immigration juive; qu'on leur permette de poursuivre le développement économique du pays et qu'on prenne à leur égard un engagement statutaire en langage convenu, en faveur d'un jeune Etat juif autonome, dans laquelle Coler-Villars lui demandait certains renseignements. L'amie, cet excellent idée de prévenir la police qui, à son tour, alerta les autres policiers.

« C'est ainsi que, dans la soirée de vendredi, M. Villard et un inspecteur de police frappèrent à la porte d'une modeste chambre d'hôtel, au Quartier Latin. La jeune fille saignante, en apercevant son père et elle raconta son histoire.

« Je voulais bien faire du cinéma, ainsi qu'elle dit. C'est bien moi qui suis entrée en rapports téléphoniques avec M. Moguy. Mais au cours de mes démarches, j'ai fait la connaissance d'un jeune étudiant romain, qui voulait bien m'offrir une hospitalité amicale en attendant que j'aie trouvé un logement. »

« Tout heureux de voir se terminer ainsi une enquête sur les conséquences de laquelle elle commençait à réfléchir, la jeune étudiante reprit le chemin de Versailles.

Un vagabond qui s'était assoupi sur des immondices en combustion est grièvement brûlé

Lille, 5 février. Entre les villes de Lille et de La Madeleine, dans les anciens remparts, la voirie accumule des détritus de toutes sortes. Sur ce terrain quelques milliers de mètres carrés, le feu couve à peu près constamment.

Or, cette nuit, le vagabond Eugène Douvrou, âgé de 42 ans, de la ville par le froid et la faim, vint s'assouper sur un tas en combustion.

Il s'étendit et s'endormit d'un sommeil lourd. Ce matin, les agents de la Madeleine relevaient malheureux grièvement brûlé sur tout un côté et notamment à la cuisse. Douvrou, qui ne parait plus jouir de toutes ses facultés mentales, était insensible à la douleur. Transporté en voiture ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur, il déclara: « Je ne suis rien, je suis habitué à lutter contre le feu. »

L'état du vagabond est très grave.

L'ARMÉE DU SALUT ÉTAIT EN GUERRE

Elle remporte la victoire

Paris, 5 février. Se conformant à des textes de loi, l'inspection du travail avait fait informer l'Armée du Salut qu'elle devait s'affilier à une caisse de compensation.

L'Armée du Salut avait fait opposition à cette décision et l'avait défermée devant le Conseil d'Etat.

Sur le rapport de M. Olivier de Sardan, maître des requêtes, et après délibération de M. Falmagne, avocat de l'Armée du Salut, le Conseil d'Etat, ayant également entendu les conclusions de M. Renaudin, commissaire du gouvernement, a annulé la décision de l'Inspection du Travail.

En résumé, les associations purement charitables ne sont pas tenues de s'affilier à une caisse de compensation.

Lancement d'un cargo à la Ciotat

La Ciotat, 5 février. Les opérations de lancement du cargo « Calédonien » se sont effectuées ce matin avec plein succès.

Onze skieurs japonais périssent dans la neige

Tokyo, 5 février. Onze skieurs ont été pris dans un ouragan de neige dans les monts Hakodasan et sont morts de froid. Cinq morts ont été retrouvés. Six autres membres du groupe ont été sauvés.

LA LOTERIE NATIONALE

Les gagnants de la première tranche 1939

Paris, 5 février. Au début de la semaine d'hier on apprend qu'un lot de un million de francs avait été gagné à Romans, dans la Drôme, par dix ouvriers et employés d'une grande fabrique de chaussures, M. Jodan, secrétaire général des Gueules Casées, a fait tenir une dépêche aux heureux gagnants pour annoncer qu'il se rendra à Romans au début de la semaine prochaine, avec une délégation de son association, pour leur payer le montant du lot.

Un autre lot de un million, distribué en dixième partie par les soins de la même association, a été réparti dans le Nord et l'Ouest de la France.

D'autre part, un groupe de Bordelais se partageant un lot de 500.000 fr. Des les premières heures de la matinée d'hier, la foule des gagnants affluait au siège de l'Association des blessés de la face, où le paiement des lots s'effectuait de jour comme de nuit, quelle que soit leur importance.

En revanche, c'était le grand calme au pavillon de Flore, où, jusqu'à mercredi prochain, on ne paie que les petits lots ne dépassant pas 1.000 francs.

Le tirage de la deuxième tranche 1939 de la Loterie nationale aura lieu à Paris le 21 février

Paris, 5 février. Le tirage de la tranche de la Loterie nationale (2^e tranche 1939) aura lieu à Paris le mardi 21 février, au Salon de la machine agricole.

PASTILLES VALDA CONTRE LE RHUME

Collette Villard est retrouvée dans un hôtel parisien

Paris, 5 février. Collette Villard, la jeune étudiante versillaise qui s'était enfuie de chez ses parents, s'est établie à Paris, où elle a été retrouvée. On sait qu'elle avait quitté le domicile paternel le samedi 21 janvier, à 13 heures, et que, depuis cette date, on n'avait pu avoir de ses nouvelles.

Vendredi matin, une amie versillaise de la disparue recevait une lettre écrite en langage convenu, dans laquelle Collette Villard lui demandait certains renseignements. L'amie, cet excellent idée de prévenir la police qui, à son tour, alerta les autres policiers.

« C'est ainsi que, dans la soirée de vendredi, M. Villard et un inspecteur de police frappèrent à la porte d'une modeste chambre d'hôtel, au Quartier Latin. La jeune fille saignante, en apercevant son père et elle raconta son histoire.

« Je voulais bien faire du cinéma, ainsi qu'elle dit. C'est bien moi qui suis entrée en rapports téléphoniques avec M. Moguy. Mais au cours de mes démarches, j'ai fait la connaissance d'un jeune étudiant romain, qui voulait bien m'offrir une hospitalité amicale en attendant que j'aie trouvé un logement. »

« Tout heureux de voir se terminer ainsi une enquête sur les conséquences de laquelle elle commençait à réfléchir, la jeune étudiante reprit le chemin de Versailles.

Un vagabond qui s'était assoupi sur des immondices en combustion est grièvement brûlé

Lille, 5 février. Entre les villes de Lille et de La Madeleine, dans les anciens remparts, la voirie accumule des détritus de toutes sortes. Sur ce terrain quelques milliers de mètres carrés, le feu couve à peu près constamment.

Or, cette nuit, le vagabond Eugène Douvrou, âgé de 42 ans, de la ville par le froid et la faim, vint s'assouper sur un tas en combustion.

Il s'étendit et s'endormit d'un sommeil lourd. Ce matin, les agents de la Madeleine relevaient malheureux grièvement brûlé sur tout un côté et notamment à la cuisse. Douvrou, qui ne parait plus jouir de toutes ses facultés mentales, était insensible à la douleur. Transporté en voiture ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur, il déclara: « Je ne suis rien, je suis habitué à lutter contre le feu. »

L'état du vagabond est très grave.

L'ARMÉE DU SALUT ÉTAIT EN GUERRE

Elle remporte la victoire

Paris, 5 février. Se conformant à des textes de loi, l'inspection du travail avait fait informer l'Armée du Salut qu'elle devait s'affilier à une caisse de compensation.

L'Armée du Salut avait fait opposition à cette décision et l'avait défermée devant le Conseil d'Etat.

Sur le rapport de M. Olivier de Sardan, maître des requêtes, et après délibération de M. Falmagne, avocat de l'Armée du Salut, le Conseil d'Etat, ayant également entendu les conclusions de M. Renaudin, commissaire du gouvernement, a annulé la décision de l'Inspection du Travail.

En résumé, les associations purement charitables ne sont pas tenues de s'affilier à une caisse de compensation.

Lancement d'un cargo à la Ciotat

La Ciotat, 5 février. Les opérations de lancement du cargo « Calédonien » se sont effectuées ce matin avec plein succès.

Onze skieurs japonais périssent dans la neige

Tokyo, 5 février. Onze skieurs ont été pris dans un ouragan de neige dans les monts Hakodasan et sont morts de froid. Cinq morts ont été retrouvés. Six autres membres du groupe ont été sauvés.

Cinq carambouilleurs sont arrêtés... mais, le chef de la bande et sa maîtresse sont en fuite

Paris, 4 février. Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.

Voici leur identité: Eugène Villmann, 44 ans, neuf fois condamné, demeurant 50, rue de Romainville, à Montreuil; Louis Adelin, ancien employé de la mairie de Brest, une fois condamné, demeurant 35, avenue Poincaré, à Villeuveuve-Rol; Emile Naillat, 40 ans, né à Châteauneuf (Haute-Vienne), 8, rue Canebière; André Blaud, 50 ans, 50, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les membres de la bande, dont la plupart ont déjà été condamnés pour carambouillage, s'étaient occupés de multiples affaires. C'est ainsi que Louis Adelin a été établi champagne-niste à Carrières-sur-Seine, boulanger 80, boulevard St-Michel, 62, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.

Voici leur identité: Eugène Villmann, 44 ans, neuf fois condamné, demeurant 50, rue de Romainville, à Montreuil; Louis Adelin, ancien employé de la mairie de Brest, une fois condamné, demeurant 35, avenue Poincaré, à Villeuveuve-Rol; Emile Naillat, 40 ans, né à Châteauneuf (Haute-Vienne), 8, rue Canebière; André Blaud, 50 ans, 50, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.

Voici leur identité: Eugène Villmann, 44 ans, neuf fois condamné, demeurant 50, rue de Romainville, à Montreuil; Louis Adelin, ancien employé de la mairie de Brest, une fois condamné, demeurant 35, avenue Poincaré, à Villeuveuve-Rol; Emile Naillat, 40 ans, né à Châteauneuf (Haute-Vienne), 8, rue Canebière; André Blaud, 50 ans, 50, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.

Voici leur identité: Eugène Villmann, 44 ans, neuf fois condamné, demeurant 50, rue de Romainville, à Montreuil; Louis Adelin, ancien employé de la mairie de Brest, une fois condamné, demeurant 35, avenue Poincaré, à Villeuveuve-Rol; Emile Naillat, 40 ans, né à Châteauneuf (Haute-Vienne), 8, rue Canebière; André Blaud, 50 ans, 50, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.

Voici leur identité: Eugène Villmann, 44 ans, neuf fois condamné, demeurant 50, rue de Romainville, à Montreuil; Louis Adelin, ancien employé de la mairie de Brest, une fois condamné, demeurant 35, avenue Poincaré, à Villeuveuve-Rol; Emile Naillat, 40 ans, né à Châteauneuf (Haute-Vienne), 8, rue Canebière; André Blaud, 50 ans, 50, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.

Voici leur identité: Eugène Villmann, 44 ans, neuf fois condamné, demeurant 50, rue de Romainville, à Montreuil; Louis Adelin, ancien employé de la mairie de Brest, une fois condamné, demeurant 35, avenue Poincaré, à Villeuveuve-Rol; Emile Naillat, 40 ans, né à Châteauneuf (Haute-Vienne), 8, rue Canebière; André Blaud, 50 ans, 50, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.

Voici leur identité: Eugène Villmann, 44 ans, neuf fois condamné, demeurant 50, rue de Romainville, à Montreuil; Louis Adelin, ancien employé de la mairie de Brest, une fois condamné, demeurant 35, avenue Poincaré, à Villeuveuve-Rol; Emile Naillat, 40 ans, né à Châteauneuf (Haute-Vienne), 8, rue Canebière; André Blaud, 50 ans, 50, rue de Tolbiac, 103, rue du Château-des-Dentiers que Naillat a été établi commerçant, rue Mandar, boucher, rue du Haxo, et que Emile (qui a tenu un restaurant rue de Mogador, une maison de radio rue des Couronnes, un commerce d'alimentation rue de Bagnole, un magasin de meubles rue Étienne-Marcel et une boucherie place Ménilmontant à Bordeaux. Le chef de la bande avait tenu un bar rue Volney, un commerce de fournitures pour hôtels rue du Pont-Louis-Philippe et un commerce d'huiles à Villejuif avec cinq succursales à Paris.

Les inspecteurs Quélic et Moerschel, des services de M. Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, ont arrêté cinq carambouilleurs, dont le plupart ont déjà été condamnés et dont le chef et sa maîtresse, Georges Guille, 38 ans, six fois condamné, et Juliette Guiller, 39 ans, née à Chambon-Cher, demeurant 15, place des Vosges, sont actuellement en fuite.